

*Observatoire régional de la
santé du Centre-Val de Loire*

14 avenue de l'Hôpital
CS 86709

45067 Orléans cedex 2

Tél. : 02 38 74 48 80

Mail : accueil@orscentre.org

Site : www.orscentre.org

[EXPLOITATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2022 DES DISPOSITIFS MÉDICO-SOCIAUX D'ADDICTOLOGIE EN CENTRE-VAL DE LOIRE]

LES CENTRES DE SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN
ADDICTOLOGIE (Csapa)

Août 2024



*Observatoire régional de la
santé du Centre-Val de Loire*

14 avenue de l'Hôpital
CS 86709

45067 Orléans cedex 2

Tél. : 02 38 74 48 80

Mail : accueil@orscentre.org

Site : www.orscentre.org

[EXPLOITATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2022 DES DISPOSITIFS MÉDICO-SOCIAUX D'ADDICTOLOGIE EN CENTRE-VAL DE LOIRE]

LES CENTRES DE SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN
ADDICTOLOGIE (Csapa)

Exploitation 2022

Étude réalisée par Alassane Diack, chargé d'études statistiques

Avec la contribution de Franck Géniteau, géographe, et Céline Chollet, assistante de direction de l'ORS Centre-Val de Loire, sous la direction de Céline Leclerc, directrice de l'ORS Centre-Val de Loire.

Sommaire

Contexte et enjeux	7
I - Présentation du dispositif en région	9
II – Les professionnels des Csapa	16
1. Nombre d'intervenants	16
2. Répartition par profession	17
III - L'activité des Csapa	20
1. Dépistages et vaccinations	20
2. Traitements de substitution	21
3. Consultations	22
4. Actions de prévention, formation et conseil.....	24
5. Activités de groupe.....	26
IV – Les patients des Csapa	27
V - L'activité des Csapa en milieu carcéral	36
VI - L'activité des Csapa résidentiels	43
Faits marquants.....	47

Contexte et enjeux

L'Agence régionale de santé (ARS) du Centre-Val de Loire a souhaité disposer d'un bilan actualisé du dispositif médico-social d'addictologie.

Ce bilan a été réalisé par l'Observatoire régional de la santé (ORS) du Centre-Val de Loire à partir des rapports d'activité des structures médico-sociales impliquées dans la lutte contre les conduites addictives. Il s'agit des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa), opérant soit en ambulatoire soit dans le cadre d'un hébergement (centres résidentiels), ainsi que des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (Caarud). Ces rapports d'activité sont complétés par les structures à la demande de la Direction générale de la santé (DGS).

Les Csapa ont été créés par la loi du 2 janvier 2002 afin de prendre en charge les personnes en difficulté avec les substances psychoactives, licites ou non, y compris le tabac, l'alcool ou encore les médicaments détournés de leur usage. Ils peuvent également prendre en charge les addictions sans substance comme le jeu pathologique. Si les Csapa ont été créés antérieurement aux Caarud par la loi, le décret définissant les missions des Csapa n'est, quant à lui, paru que le 14 mai 2007.

Ce document décrit les **Csapa** ambulatoires et résidentiels, les consultations jeunes consommateurs et les interventions des Csapa dans les centres pénitentiaires. Les Caarud de la région et leurs activités sont présentés dans un rapport distinct.

Les travaux présentés sont élaborés à partir des informations recueillies via un questionnaire, telles qu'elles ont été collectées dans les rapports destinés à la DGS. Un accompagnement des établissements avait été mis en place en 2021 pour améliorer et harmoniser le remplissage, avec un questionnaire complémentaire destiné à l'ORS. Cependant, ce questionnaire complémentaire n'a pas été reconduit pour cette année d'exploitation 2022.

I- Présentation du dispositif en région

Un dispositif de 12 Csapa, dont 11 ambulatoires et 1 avec hébergement

Les centres ambulatoires de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie assurent, pour les personnes ayant une consommation à risque, un usage nocif ou présentant une dépendance aux substances psychoactives, ainsi que pour leur entourage :

- *l'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale et l'orientation de la personne ou de son entourage ;*
- *la réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives ;*
- *la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative. Elle comprend le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou à la réinsertion. Les centres assurent le sevrage et son accompagnement, la prescription et le suivi des traitements médicamenteux, dont les traitements de substitution aux opiacés (TSO).*

Les Csapa regroupent des centres auparavant spécialisés en alcoologie (centres de cure ambulatoire en alcoologie - CCAA) ou en toxicomanie (centres spécialisés de soins aux toxicomanes - CSST). Certains ont conservé leur spécialisation antérieure, d'autres se définissent comme généralistes et prennent en charge l'ensemble de ces addictions. Aux missions obligatoires indiquées peuvent s'ajouter des missions facultatives : consultations de proximité (incluant les consultations jeunes consommateurs - CJC) et repérage précoce des usages nocifs, prise en charge des addictions sans substance, intervention auprès des personnes détenues ou sortant de prison, activité de prévention, de formation et de recherche.

En 2022, le dispositif en Centre-Val de Loire compte 11 Csapa ambulatoires et 1 Csapa avec hébergement. Parmi les Csapa ambulatoires, 9 sont portés par le secteur associatif et 2 par le secteur hospitalier. Les Csapa sont présents dans chaque département de la région.

Parmi les structures associatives gérant les Csapa de la région, Association Addictions France (anciennement Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie - Anpaa) est une association nationale spécialisée dans le traitement des problématiques liées à l'addictologie. Elle possède un siège national qui coordonne les activités de ses comités départementaux. En Centre-Val de Loire, Addictions France supervise quatre Csapa situés dans les départements du Cher, de l'Indre, du Loir-et-Cher et du Loiret. L'Apléat-Acep, de son côté, est une association de santé et de solidarité qui gère des établissements et des services sociaux et médico-sociaux. Elle supervise deux Csapa ambulatoires et un Csapa avec hébergement. Les associations Cicat dans l'Eure-et-Loir, Oppelia VRS dans le Loir-et-Cher et Espace dans le Loiret gèrent chacune un Csapa. Les deux Csapa gérés par des centres hospitaliers sont rattachés au pôle de psychiatrie de ces établissements.

Tableau 1. Les Csapa du Centre-Val de Loire, en 2022

	Structure gestionnaire	Statut	Pôle de rattachement pour les CH
Cher			
Csapa Bourges	Addictions France 18	association	
Csapa CAET (Bourges)	Apléat-Acep 18	association	
Eure-et-Loir			
Csapa du CH de Dreux	C.H.G. de Dreux - Hôpital Victor Jousselin	CH	Centre ambulatoire de psychiatrie
Csapa Cicat (Le Coudray)	Cicat	association	
Indre			
Csapa de Châteauroux	Addictions France 36	association	
Indre-et-Loire			
Csapa CHRU Tours	CHRU de Tours	CH	Pôle Psychiatrie - Addictologie
Loir-et-Cher			
Csapa de Blois	Addictions France 41	association	
Csapa VRS (Blois)	Oppelia VRS 41	association	
Loiret			
Csapa Addictions France (Orléans)	Addictions France 45	association	
Csapa Apléat-Acep (Orléans)	Apléat-Acep 45	association	
CTR La Levée - CTR La Préface (Orléans) (Csapa avec hébergement)	Apléat-Acep 45	association	
Csapa La Désirade (Montargis)	Espace	association	

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022 DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

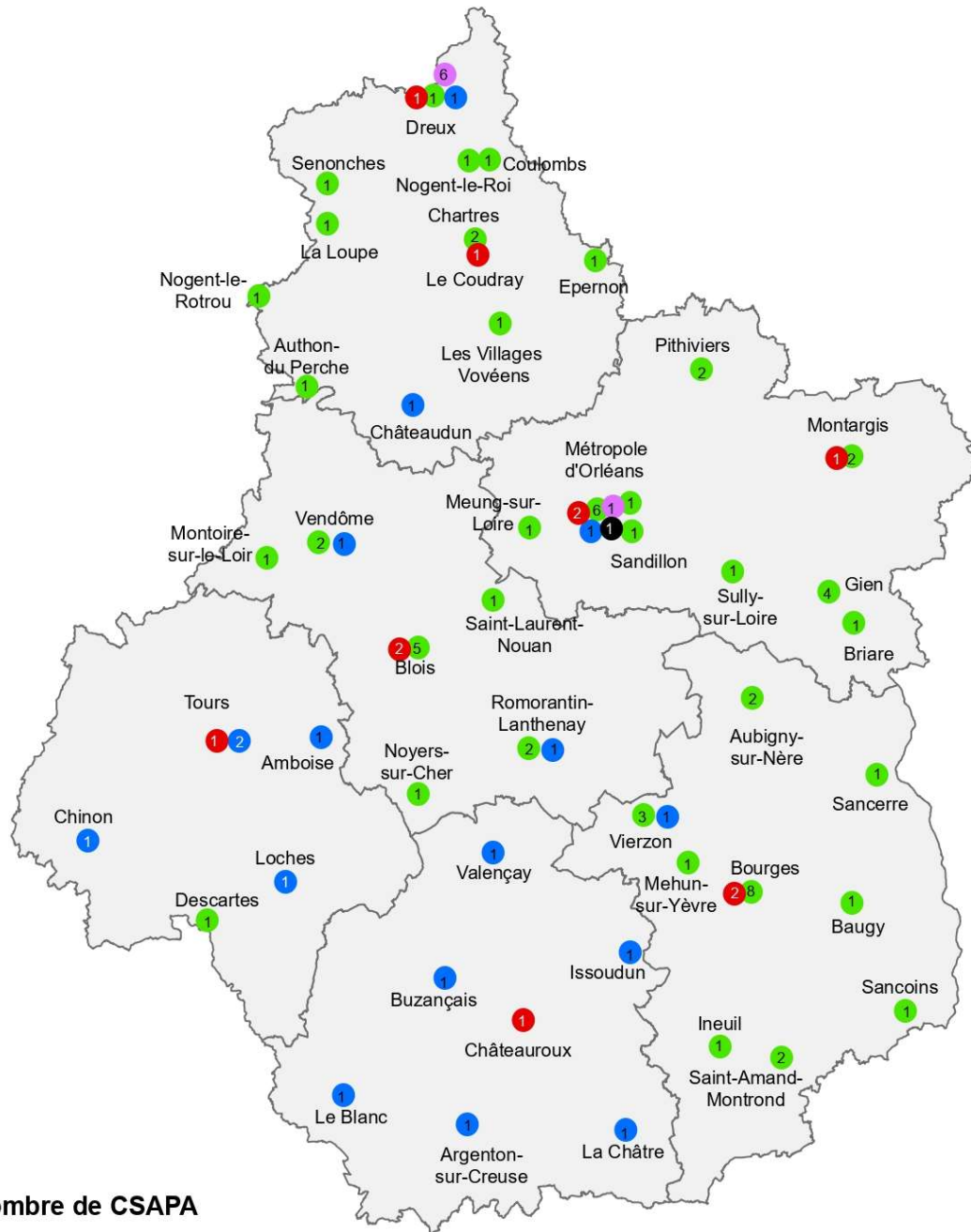
Tableau 2. Répartition des Csapa, de leurs antennes et lieux de consultation, en Centre-Val de Loire, par département, en 2022

	Lieux principaux des Csapa	Antennes	Consultations avancées ou de proximité	CJC	Interventions en prison
Cher	2	1	16	4	2*
Eure-et-Loir	2	2	11	8	1
Indre	1	6	0	1	2
Indre-et-Loire	1	6	1	5	1
Loir-et-Cher	2	2	9	3	1
Loiret	3	1	12	19	2*

*1 seul établissement pénitentiaire avec l'intervention de 2 Csapa distincts

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022 DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Carte 1. Localisation des Csapa, lieux principaux, antennes, consultations de proximité et avancées en 2022



1= Nombre de consultations

Plus de 120 lieux de consultation installés dans environ 50 communes du Centre-Val de Loire

Les Csapa ambulatoires ont déployé sur leur territoire d'intervention plusieurs lieux d'accueil. En plus d'un lieu d'accueil principal, ils ont développé des antennes et des lieux de consultations en fonction des besoins des populations et des partenariats mis en œuvre.

Les lieux principaux d'accueil des Csapa sont animés par des équipes pluridisciplinaires qui participent à l'accompagnement des usagers tout au long de leur trajectoire, depuis le repérage et l'accueil de la personne et son entourage, incluant le soin, jusqu'au suivi psycho-social et l'insertion.

Les antennes proposent également une approche globale médico-psychologique et sociale. Elles sont implantées sur un territoire éloigné du centre de soins, dans des locaux spécifiques.

Les consultations (avancées ou de proximité) sont des permanences réalisées par des professionnels de l'addictologie, le plus souvent dans des locaux partagés avec des partenaires.

Selon les rapports d'activité de 2022, la région Centre-Val de Loire compte environ 128 lieux de consultation en addictologie. Parmi ceux-ci, 40 sont des Consultations jeunes consommateurs (CJC), en hausse par rapport aux 33 sites de 2021. Il y a également 30 lieux de consultation avancée, soit 23 % du total, ainsi que 19 lieux de consultation de proximité, en augmentation de 8 sites par rapport à 2021.

Les centres déclarent également 18 antennes, contre 14 en 2021, constituant 14 % des lieux, et 8 interventions en prison. 12 sites sont inscrits dans la catégorie des autres types de lieux de consultation cette année.

Dans quatre des six départements, les lieux principaux des Csapa sont installés uniquement dans la ville la plus importante du département (Bourges dans le Cher, Châteauroux dans l'Indre, Tours en Indre-et-Loire, Blois dans le Loir-et-Cher). Chacune de ces communes compte alors un ou deux Csapa.

Dans les deux autres départements, les lieux principaux des Csapa sont installés dans plusieurs communes. C'est le cas en Eure-et-Loir (Le Coudray et Dreux) et dans le Loiret (Orléans et Montargis).

Les antennes sont souvent implantées dans les villes secondaires du département. Les consultations (avancées, de proximité, etc.) sont, quant à elles, installées dans des locaux mis à disposition par des communes ou communautés de communes, et des services départementaux. Certains Csapa ont également indiqué déployer leurs interventions dans des services hospitaliers, au sein d'établissements ou de services médico-sociaux, des centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS). Des lycées, CFA et maisons des adolescents sont également cités.

Neuf Csapa assurent également l'accompagnement des jeunes dans les Consultations jeunes consommateurs ou dans des consultations non labellisées CJC mais dédiées à ce public. Parmi ces neuf Csapa, deux sont gérés par l'association Addictions France, deux par l'Apléat-Acep et deux par des centres hospitaliers.

En ce qui concerne les interventions en milieu carcéral, neuf Csapa sont actifs dans ce domaine. Parmi eux, quatre sont gérés par Addictions France, dont deux dans le département de l'Indre, et deux par l'association Apléat-Acep. L'activité en milieu carcéral fait l'objet d'un chapitre spécifique dans ce rapport.

Les lieux de consultation couvrent environ 49 villes de la région. Par ailleurs, un Csapa gère également un centre thérapeutique résidentiel (CTR) à Orléans, qui a hébergé 41 patients au cours de l'année 2022.

Environ 180 conventions signées avec des partenaires

Le nombre de conventions signées a augmenté de 11 % entre 2021 et 2022, atteignant un total de 182 conventions. Tous les centres, à l'exception du Csapa Addictions France de l'Indre, ont déclaré avoir signé des conventions. Ces conventions couvrent quatre secteurs : sanitaire, médico-social, social et judiciaire. Les centres de soins Csapa ont signé le plus grand nombre de conventions dans le secteur médico-social, avec 44 conventions en 2022 contre 41 en 2021. Le secteur sanitaire suit avec 34 conventions signées. Cependant, 38 % des conventions, impliquant quatre centres, ne sont pas classées dans les secteurs précités.

Les rapports d'activités montrent une augmentation globale des conventions signées par les Csapa entre 2019 et 2022, avec une hausse particulièrement remarquable dans le secteur médico-social.

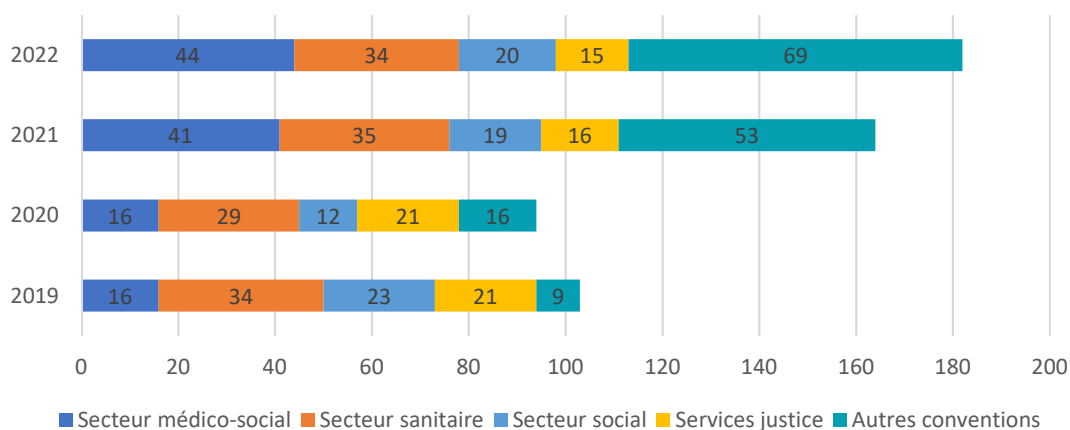
Tableau 3. Conventions signées entre les Csapa et d'autres structures, fin 2022

	Nombre Csapa	Nombre conventions	%
Secteur médico-social	9	44	24,2 %
Secteur sanitaire	11	34	18,7 %
Secteur social	7	20	11,0 %
Services justice	9	15	8,2 %
Autres conventions (1)	4	69	37,9 %
Total		182	100,0 %

(1) Conventions non classées dans les secteurs ci-dessus (municipalités, DRTEFP, Éducation nationale, établissements scolaires...)

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022 DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Graph. 1. Conventions signées entre les Csapa et d'autres structures entre 2019 et 2022



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2019-2022 DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Un engagement dans les activités « facultatives »

Les Csapa sont activement impliqués dans la plupart des activités dites « facultatives ». Ils sont tous engagés dans des actions de prévention, de formation et de prise en charge des addictions sans substance.

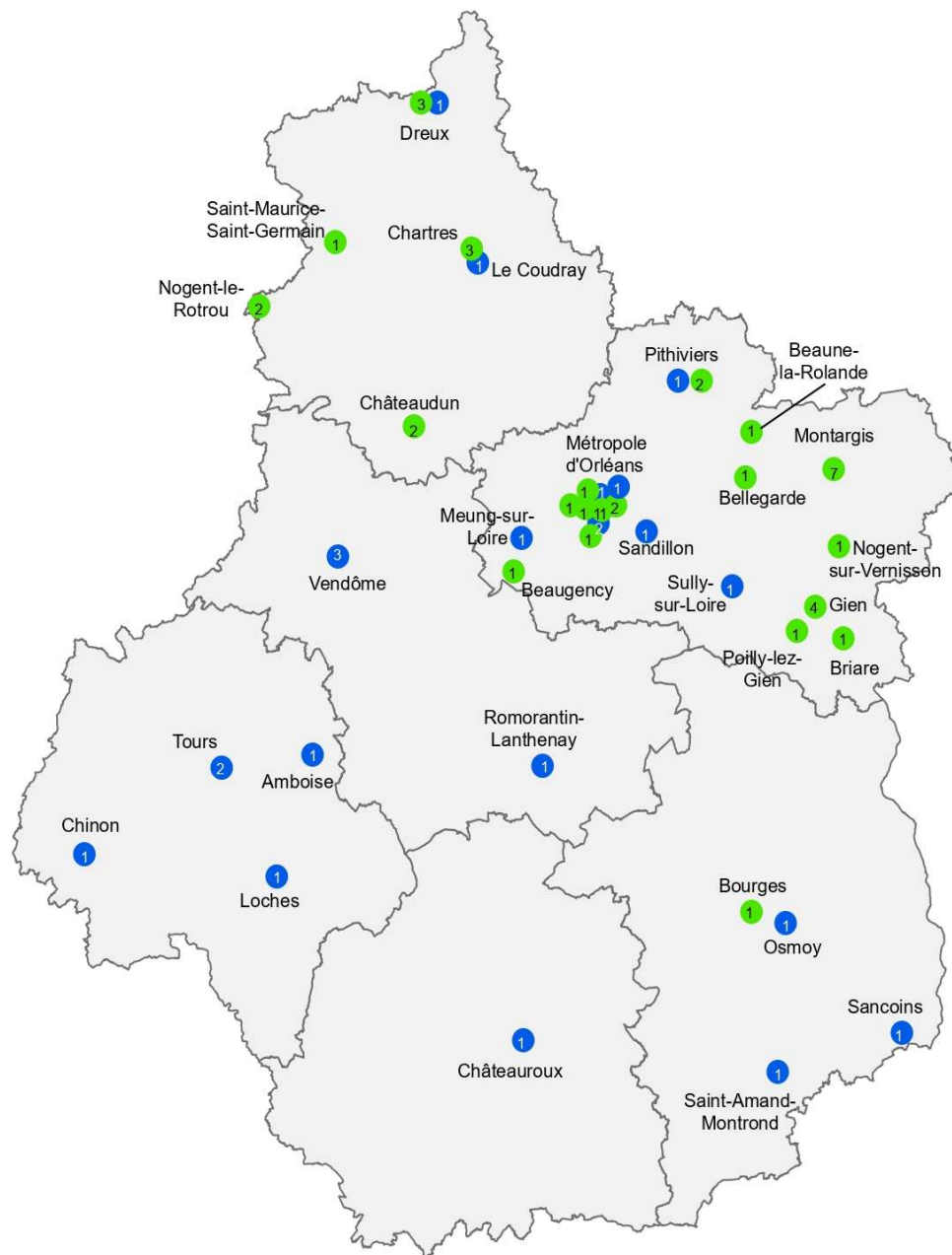
Dix Csapa sur onze participent au repérage des usages nocifs (contre neuf entre 2019 et 2021), neuf interviennent en milieu carcéral, huit proposent des consultations auprès des jeunes consommateurs, et cinq mènent ou participent à des actions de recherche.

Tableau 4. Activités facultatives des Csapa, en 2022

	Nombre	Proportion (%)
Actions de prévention	11	100 %
Addictions sans substance	11	100 %
Actions de formation	11	100 %
Milieu carcéral	9	82 %
Repérage usages nocifs	10	91 %
Consultations dédiées aux jeunes	8	73 %
Actions de recherche	5	45 %

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022 DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Carte 2. Localisation des consultations jeunes consommateurs et d'autres consultations pour les jeunes en 2022¹



Nombre de consultations pour les jeunes (dont consultations jeunes consommateurs)

En établissement scolaire

Hors établissement scolaire



1= Nombre de consultations

¹ La carte indique aussi bien les CJC que des points de contacts avancés qui sont financés par le Conseil régional, la Mildeca, ou des CFA... Ces différences de dispositifs seront distinguées autant que possible dans la présentation ultérieure des rapports d'activité. Cela permettra d'ajouter des consultations pour les jeunes qui n'auraient pas été mentionnées ici.

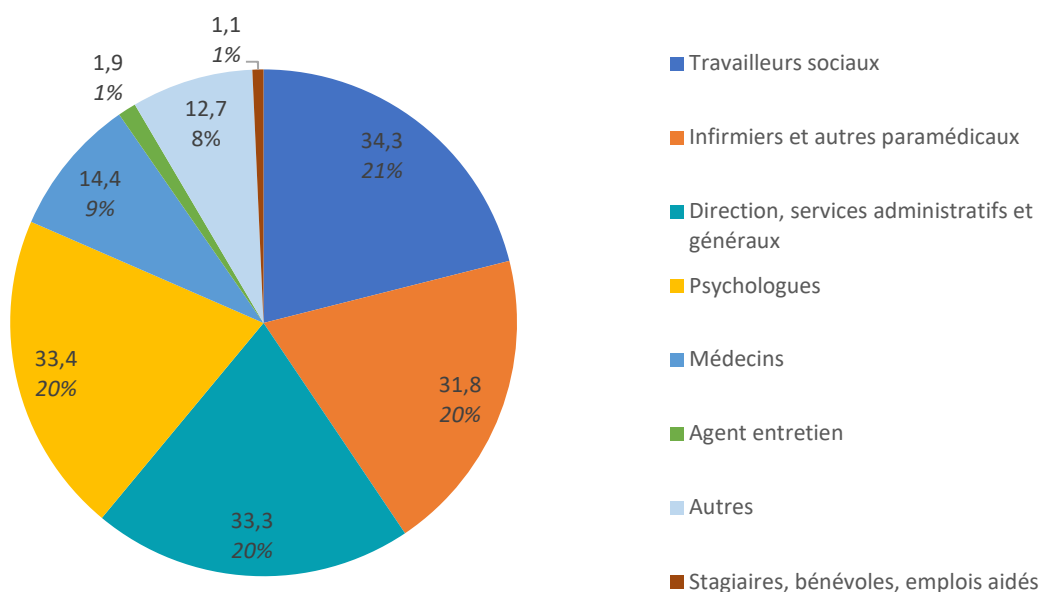
II – Les professionnels des Csapa

1. Nombre d'intervenants

Plus 10,5 ETP pour 100 000 habitants de 15-64 ans et des situations contrastées entre départements

En 2022, environ 164 équivalents temps plein (ETP) sont engagés dans les Csapa (dont 2 ETP de professionnels mis à disposition non-salariés par la structure). Le nombre d'ETP dans les centres reste stable par rapport à l'année 2021. Parmi les professionnels, les travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, assistants sociaux, animateurs socioculturels), les psychologues, les infirmiers ainsi que d'autres professionnels assumant des fonctions administratives et de direction, représentent chacun environ un cinquième des ETP.

Graph. 2. Répartition du nombre de professionnels dans les Csapa du Centre-Val de Loire, selon le métier, en 2022 (en ETP)



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire,

Le taux moyen des ETP pour 100 000 habitants âgés de 15 à 64 ans est passé de 10,3 en 2021 à 10,7 en 2022. Depuis 2019, les taux d'ETP demeurent globalement stables dans la majorité des départements. Cependant, le Loir-et-Cher se distingue par une hausse, avec un taux qui est passé de 8,8 à 12,6 ETP pour 100 000 habitants. Les départements du Cher et de l'Indre enregistrent les taux les plus élevés.

Tableau 5. Nombre d'ETP de professionnels par Csapa et taux pour 100 000 habitants de 15-64 ans entre 2019-2022

	ETP 2022	Taux pour 100 000			
		2019	2020	2021	2022
Cher	25,9	15,0	13,7	13,5	14,9
Eure-et-Loir	28,2	8,2	8,4	9,9	10,9
Indre	18,6	13,7	16,6	14,2	15,1
Indre-et-Loire	31,4	8,4	8,4	8,4	8,4
Loir-et-Cher	23,9	8,8	10,9	12,3	12,6
Loiret	36,3	10,6	8,6	8,9	8,7
Centre-Val de Loire	164,3	10,2	9,6	10,3	10,7

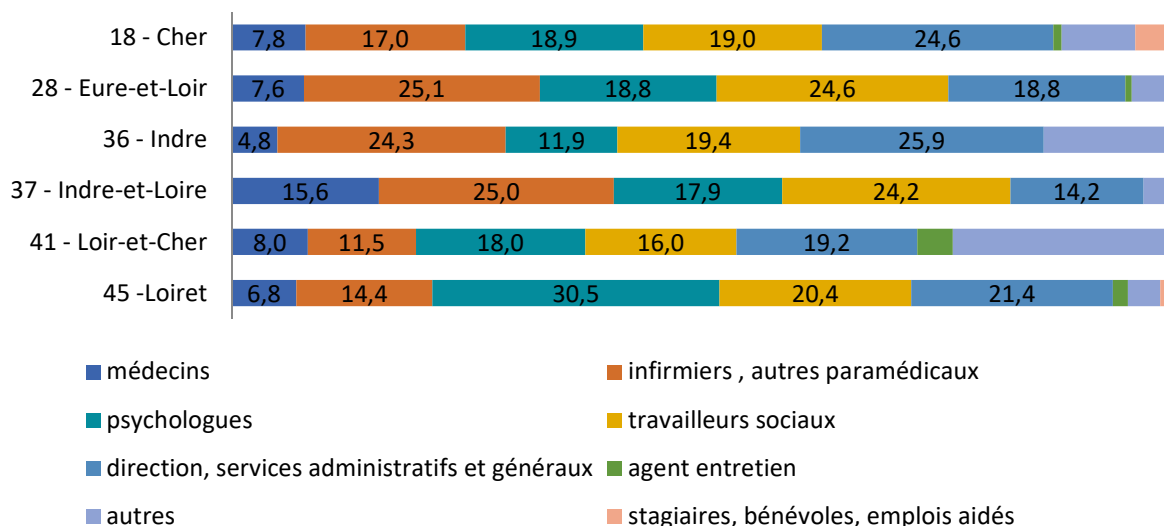
Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2019-2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire- Population Insee RP_2021

Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

2. Répartition par profession

La répartition des équivalents temps plein (ETP) selon les professions exercées présente des disparités entre les territoires en 2022. Les professionnels médicaux et paramédicaux sont plus représentés dans les Csapa du département de l'Indre-et-Loire, mais beaucoup moins dans l'Indre, le Cher et le Loir-et-Cher. La proportion de psychologues est plus faible dans l'Indre et plus élevée dans le département du Loiret. Les ETP pour les travailleurs sociaux sont plus importants dans l'Eure-et-Loir et dans l'Indre-et-Loire. En ce qui concerne les services administratifs et généraux, les départements du Cher et de l'Indre affichent des taux plus élevés, tandis que ceux de l'Indre-et-Loire sont plus faibles, probablement en raison du statut juridique du Csapa, permettant aux établissements hospitaliers de mutualiser ces fonctions avec l'ensemble des services hospitaliers.

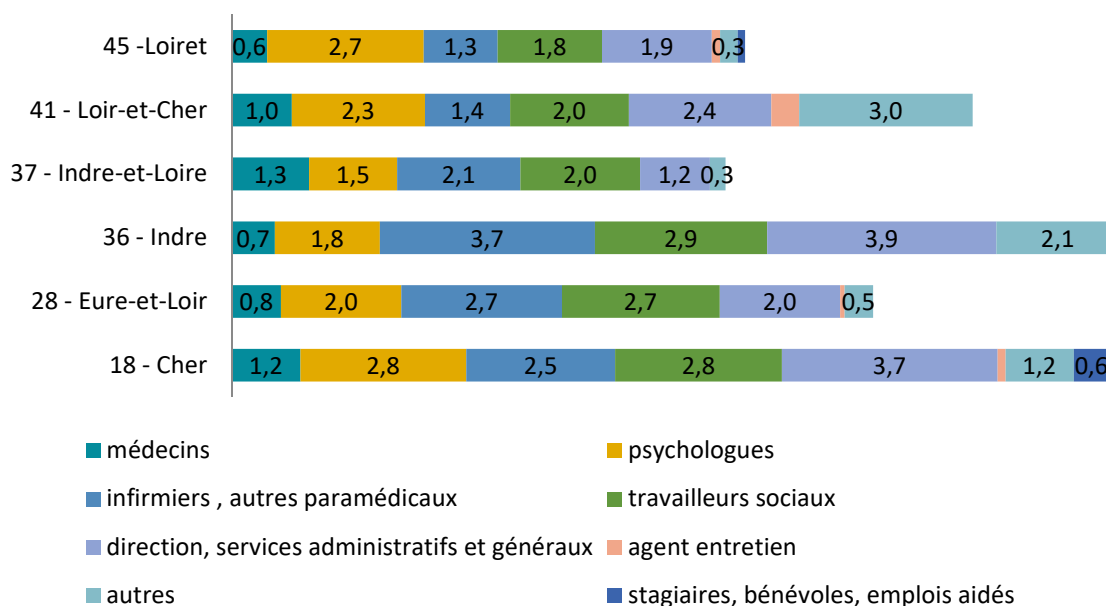
Graph. 3. Répartition des ETP de professionnels des Csapa par département, selon le métier, en 2022 (pour 100 ETP)



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Les taux de professionnels pour 100 000 habitants de 15-64 ans sont globalement assez homogènes entre les départements, même si des écarts peuvent exister sur certaines catégories de professionnels (paramédicaux et travailleurs sociaux) entre les territoires les moins bien dotés et les mieux dotés. Les taux d’ETP sont surtout proches dans quatre des six départements de la région ; l’Indre et le Cher présentant des taux plus importants notamment pour les infirmiers/autres paramédicaux, ainsi que pour la direction et les services administratifs.

Graph. 4. Taux d'ETP de professionnels de Csapa pour 100 000 habitants de 15-64 ans par département, selon le métier, en 2022



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire – Population Insee RP_2021
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Les variations observées dans la composition des équipes des Csapa se reflètent dans leurs structures organisationnelles. En particulier, les consultations et activités menées en dehors du siège central du Csapa, telles que les antennes, les consultations de proximité ou les CJC, ne garantissent pas toujours la présence de l'équipe pluridisciplinaire dans son ensemble. Par conséquent, certains professionnels peuvent être confrontés à des insuffisances de ressources pour assurer une prise en charge adéquate des patients dans ces lieux d'activité du Csapa. Cette dispersion géographique des activités peut ainsi entraîner des disparités dans la disponibilité des services et des professionnels, affectant potentiellement la qualité et l'uniformité des soins prodigués aux patients d'un Csapa à un autre. En effet, selon les témoignages des professionnels, le travail d'équipe pluridisciplinaire, en collaboration avec des partenaires, permet de considérer le patient dans son intégralité, prenant en compte tous les aspects de sa santé et de son bien-être.

III- L'activité des Csapa

1. Dépistages et vaccinations

Des dépistages des hépatites et du VIH ciblés

En 2022, les Csapa enregistrent 341 patients ayant bénéficié du dépistage gratuit de l'hépatite B (soit 2,9 % de la file active), 370 de l'hépatite C (soit 3,1 % de la file active) et 347 du VIH (soit 2,9 % de la file active). Comparé à 2021, le nombre d'usagers ayant bénéficié de dépistage de l'hépatite B a augmenté de 51 %. Les dépistages de l'hépatite C et du VIH sont relativement stables entre 2021 et 2022. Le questionnaire ne prévoit pas d'indiquer le nombre de patients pour lesquels l'information est connue, ni si un dépistage a été fait récemment ou réalisé dans une structure extérieure. Ces informations doivent être considérées avec prudence car elles pourraient être liées à un défaut d'enregistrement et non de dépistage effectif.

Au vu des données déclarées, des disparités sont observées entre les différents centres, et la moitié des Csapa (soit 5 sur 11) de la région ne semble pas effectuer ces dépistages ou les réalise de manière négligeable par rapport à leur file active. Parmi les 5 Csapa les plus actifs, les dépistages déclarés restent toutefois relativement faibles, représentant environ 5 % de leur file active.

Sur 100 usagers vus au moins une fois dans les centres, la proportion de patients ayant bénéficié du dépistage de l'hépatite B, de l'hépatite C et du VIH a fortement augmenté entre 2019 et 2022.

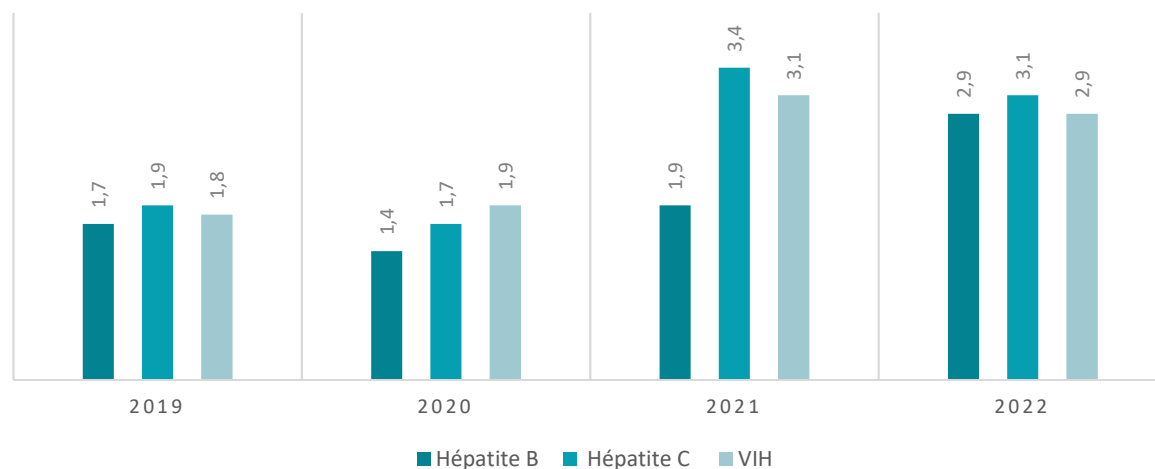
Tableau 6. Nombre de patients des Csapa ayant bénéficié du dépistage gratuit des hépatites B et C et du VIH et taux (pour 100 patients*), en 2022

	Nombre	Taux*	Nombre dans les 5 Csapa les plus actifs en dépistage	Taux dans les 5 Csapa les plus actifs en dépistage
Hépatite B	341	2,9 %	335	5,1 %
Hépatite C	370	3,1 %	356	5,5 %
VIH	347	2,9 %	331	5,1 %

* taux : nombre de patients dépistés pour 100 patients vus au moins une fois

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Graph. 5. Taux* de patients des Csapa ayant bénéficié du dépistage gratuit des hépatites B et C et du VIH et taux (pour 100 patients), entre 2019- 2022



* taux : nombre de patients dépistés pour 100 patients vus au moins une fois

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2019-2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire

Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

2. Traitements de substitution

Environ 2 100 patients suivis par les Csapa du Centre-Val de Loire prennent un traitement de substitution aux opiacés

Sur les onze Csapa de la région, trois n'ont pas déclaré le nombre de patients concernés par le traitement de substitution aux opiacés (TSO) ou ont fourni une valeur de 0, peu vraisemblable. Parmi les huit Csapa ayant indiqué ces données, 1 432 patients sont concernés par la méthadone (1 420 en 2021) et 692 patients (541 en 2021) par la buprénorphine (BHD), soit un total de 2 124 patients suivis par ces Csapa. Ces patients représentent environ 18 % des personnes suivies par ces huit Csapa de la région, dont 12 % par méthadone.

Les effectifs très faibles concernant la buprénorphine dans les Csapa du CH de Dreux (6) et de La Désirade (16) supposent que les données ne sont probablement pas exhaustivement renseignées, ce qui remet en question la fiabilité des informations disponibles concernant cette substitution².

Selon les professionnels, le suivi des TSO est en évolution, que ce soit en termes de traitements, de posologies ou de gestion du trafic. Cette augmentation des volumes nécessite une observance rigoureuse et un cadrage des prescriptions, ce qui est chronophage pour le personnel médical et infirmier. En conséquence, les créneaux disponibles pour la prise en charge des autres conduites addictives se restreignent de plus en plus.

² Cela peut s'expliquer également par le fait que la substitution sous méthadone est réalisée sur le site du Csapa, quand la buprénorphine, plus fréquemment utilisée en médecine de ville, est délivrée en pharmacie.

Les proportions de patients sous méthadone varient considérablement entre les structures, allant de 8 % à 40 %. Suivant les données, 14,7 % de la file active totale des Csapa reçoivent un traitement de substitution à la méthadone, tandis que 7,1 % sont sous BHD. Les taux d'initiation de traitement s'élèvent à 47 % pour la méthadone et à 36 % pour la BHD.

En ce qui concerne la dispensation des traitements, la méthadone est distribuée à 51 % directement par les centres Csapa, tandis que 59 % de la BHD est délivrée par les pharmacies.

Tableau 7. Nombre et proportion de patients des Csapa du Centre-Val de Loire* sous traitement de substitution (méthadone ou BHD) et proportion de patients substitués selon l'action de prescription, d'initiation et de dispensation des traitements par le Csapa, en 2022

	Méthadone	BHD
Nb de patients substitués	1 432	692
% file active substituée *	12,1	5,8
Prescription et initiation de la substitution		
Traitement prescrit au moins une fois par le Csapa	83,3	86,1
Traitement initié par le Csapa	47,6	36,4
Dispensation du traitement de substitution		
Dispensation dans le centre	50,8	14,6
Dispensation en pharmacie de ville	31,3	59,1

*Absences de données pour le Csapa Addictions France 18, le Csapa Addictions France 45 et le Csapa Addictions France 41 ; la file active comptabilisée prend en compte les 8 Csapa restants.

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Le questionnaire d'enquête inclut une section sur l'activité de sevrage des Csapa mais il ne prend pas en compte les cas non répertoriés ni les non-réponses. De plus, tous les Csapa n'ont pas fourni à la fois le nombre de sevrages et le nombre de patients concernés. En se basant sur les réponses de neuf Csapa exploitables, il semble que plus de 1 080 sevrages sont entrepris au cours de l'année 2022, impliquant environ 878 patients (contre 650 sevrages pour 622 patients en 2021). Parmi ces sevrages, 74 % ont été initiés par le Csapa et 22 % par l'hôpital.

Le centre d'alcoologie de Bourges a indiqué avoir initié 38 sevrages mais le nombre de patients concernés n'a pas été précisé dans son rapport d'activité. On observe également des variations dans la répartition des sevrages entre les Csapa, notamment en ce qui concerne l'initiation des sevrages par le Csapa. Les Csapa gérés par les associations Apléat-Acep du Cher, Apléat-Acep du Loiret et Addictions France de l'Indre ont démarré le sevrage pour plus de 80 % de leurs patients concernés.

3. Consultations

94 700 consultations, dont plus d'un tiers réalisé par des infirmiers

En 2022, le nombre de consultations dans les Csapa a diminué de 6,5 % par rapport à l'année précédente, succédant à une augmentation de 10 % en 2021. Les centres ont ainsi enregistré 94 706 consultations en 2022, représentant une moyenne de 8 consultations par patient (contre 4,5 consultations par patient en 2021). Plus de 58 % des consultations ont été réalisées dans seulement trois Csapa de la région.

Le nombre moyen de consultations varie considérablement d'un centre à l'autre, oscillant entre 4 et 17,5. Les départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret affichent les consultations par patient les plus élevées. Parmi les Csapa les plus actifs, le CH de Dreux affiche une moyenne de 17,5 consultations par personne et La Désirade une moyenne de 15 consultations par patient.

En 2022, les Csapa ont enregistré 1 248 consultations à domicile pour 290 patients, contre 1 553 consultations en 2021. De plus, 2 822 actes d'accompagnement de patients pour des démarches extérieures ont été réalisés, impliquant 692 patients, comparativement à 1 611 accompagnements à l'extérieur en 2021.

Le nombre de consultations avec les membres de l'entourage est resté stable, avec 1 440 consultations en 2022.

Tableau 8 : Nombre de consultations patients dans les Csapa en Centre-Val de Loire

	Consultations patients	Nombre moyen de consultations par patient
18 - Csapa Apleat-Acep CAET	5 492	9,5
18 – Addiction France	3 159	4,0
28 - Csapa du CH de Dreux	3 584	17,5
28 - Csapa Cicat	25 690	12,1
36 – Addictions France	10 016	7,5
37 - Csapa CHRU Tours	18 294	6,4
41 - Csapa Addictions France	3 223	5,2
41 – Csapa Oppedia VRS	5 517	9,6
45 - Csapa Addictions France du Loiret	3 705	5,2
45 - Csapa Apleat-Acep	11 533	6,7
45 - Csapa La Désirade	4 493	14,9
Total	94 706	8,0

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Les consultations menées par les professionnels de santé représentent plus de la moitié des consultations. Sur les 94 706 consultations, plus de 36 % ont été effectuées par les infirmiers. Les médecins généralistes et les psychologues ont réalisé respectivement 18 % et 16 % des consultations. La part des assistants sociaux et des éducateurs spécialisés reste faible, respectivement 4 % et 11 %.

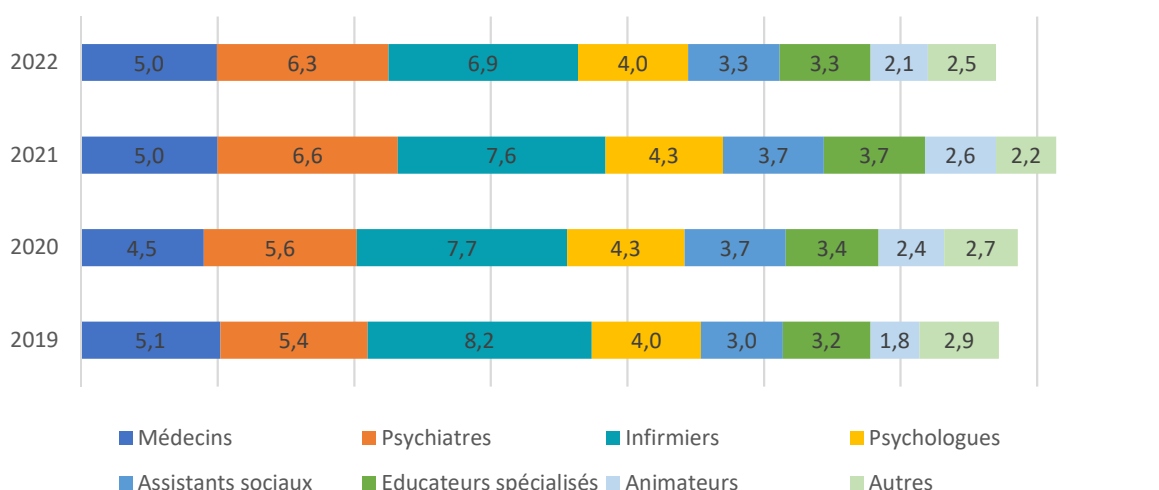
Le nombre moyen de consultations par patient est resté relativement stable au cours des quatre dernières années. Toutefois, une légère baisse a été observée dans les consultations effectuées par les infirmiers. En effet, le nombre moyen de consultations par patient réalisées par les infirmiers est passé de 8,2 en 2019 à 6,9 en 2022.

Tableau 9. Nombre de consultations des Csapa avec les patients selon le type de professionnels, en Centre-Val de Loire en 2022

	Nombre de consultations (%)	Nombre de patients	% file active totale	Nombre moyen de consultations par patients
Médecins	17 052 (18,0)	3 427	29,0 %	5,0
Psychiatres	11 882 (12,5)	1 892	16,0 %	6,3
Infirmiers	34 669 (36,6)	4 993	42,2 %	6,9
Psychologues	14 697 (15,5)	3 646	30,8 %	4,0
Assistants sociaux	4 268 (4,5)	1 276	10,8 %	3,3
Éducateurs spécialisés	10 925 (11,5)	3 284	27,7 %	3,3
Animateurs	356 (0,4)	169	1,4 %	2,1
Autres*	857 (0,9)	344	2,9 %	2,5

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire
* : CESF, CIP, diététiciens, pharmaciens, visiteur social..

Graph. 6. Nombre moyen de consultations par patient des Csapa selon le type de professionnels, en Centre-Val de Loire, entre 2019- 2022



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2019-2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire
Autres : CESF, CIP, diététiciens, pharmaciens, visiteur social..

4. Actions de prévention, formation et conseil

Plus de 13 000 heures d'actions de prévention collective déployées par les Csapa du Centre-Val de Loire

Contrairement à 2021, tous les Csapa ont rempli des heures d'actions de prévention, de formation ou de conseil en 2022. Cependant, deux Csapa ont enregistré moins de 100 heures d'action, et un seul centre sur les onze a réalisé 37 % du total des heures d'action. Ainsi, en 2022, 13 053 heures ont été recueillies pour les actions de prévention, de formation ou de conseil.

Les Csapa ont enregistré une augmentation de plus de 1 350 heures d'actions de prévention, de formation ou de conseil supplémentaires par rapport à 2021. Cette augmentation peut être expliquée par l'intégration des heures d'action de l'association Addictions France du Loiret et du Csapa du centre hospitalier de Dreux, ainsi qu'une hausse significative dans trois centres. En effet, le Csapa La Désirade est passé de 51 à 514 heures, le Cicat de 646 à 1 316 heures et le centre Addictions France du Cher de 681 à 1 387 heures. Cette augmentation peut également être justifiée par la levée des restrictions sanitaires qui limitaient les actions de prévention pendant la crise de la Covid-19. Entre 2020 et 2021, les Csapa ont rapporté une réduction des heures de prévention en raison de la pandémie.

Cependant, il est à noter que certains Csapa continuent d'enregistrer moins d'heures par rapport à 2021, malgré la sortie de la crise sanitaire. Par exemple, le Csapa Addictions France de l'Indre a effectué 536 heures de moins en 2022 par rapport à l'année précédente.

Sur les 13 000 heures déclarées dans les rapports d'activité, plus de 8 200 heures (63 %) se sont déroulées en milieu scolaire, ce qui représente plus de la moitié. Les Csapa ont accordé 20 % des heures dans le secteur spécifique de la santé, du social et de la justice (1 807 heures en 2021), ainsi que 1 600 heures d'action pour les entreprises publiques et privées (883 heures en 2021).

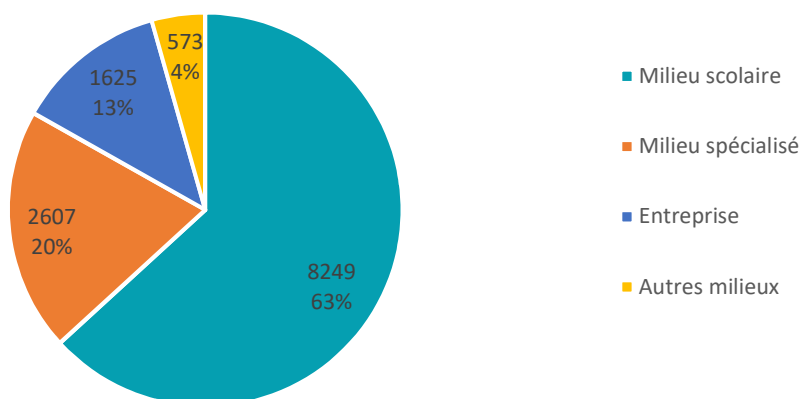
Les actions se répartissent avec plus de 75 % consacrées à l'information et à la sensibilisation, 13 % à la formation et 10 % aux conseils.

Tableau 10. Nombre d'heures d'actions de prévention et de formation collective délivrées par les Csapa du Centre-Val de Loire, selon le type d'action, en 2022

	Nombre	%
Information/Sensibilisation	9 939	76,1
Formation	1 757	13,5
Conseil	1 358	10,4
Total	13 053	100,0

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Graph. 7. Nombre d'heures d'actions de prévention et de formation collective délivrées par les Csapa du Centre-Val de Loire, selon le milieu d'intervention, en 2022



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

5. Activités de groupe

Près de 1 000 patients bénéficient d'activités de groupe thérapeutique

La plupart des Csapa (9 sur 11) ont renseigné des activités de prise en charge collective, comprenant des groupes de parole, des groupes d'éducation thérapeutique, des ateliers d'activité artistique, d'expression ou d'activité corporelle (sport, sophrologie, etc.). En 2022, 39 groupes ou ateliers ont été organisés par les centres de la région, totalisant 514 réunions ou ateliers et 999 personnes concernées.

Comparativement à 2021, le nombre de réunions de groupes a augmenté de 17, bien que le nombre de participants ait diminué de 136 personnes.

Comme en 2021, les Csapa du CH de Dreux et de l'Apléat-Acep 45 ne semblent toujours pas enregistrer d'activités de groupe. Les ateliers d'activité corporelle (sport...) et les groupes d'informations regroupent les deux tiers des patients concernés.

Tableau 11. Nombre de type d'ateliers, de réunions, et de personnes concernées par les activités de groupe thérapeutique en 2022

	Nombre de type d'ateliers, de groupes	Nombre de réunions de groupes	Nombre de personnes concernées
Groupes de paroles	7	79	189
Groupes d'informations (éducation pour la santé, éducation thérapeutique)	10	153	369
Ateliers d'activité artistique et d'expression (théâtre, peinture, écriture...)	9	74	95
Ateliers d'activité corporelle (sport...)	13	208	346
Total activités de groupe	39	514	999

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

IV – Les patients des Csapa

Plus de 11 800 patients et 550 personnes de leur entourage reçus en 2022

En 2022, 11 837 patients ont été vus au moins une fois dans le cadre d'une consultation par les professionnels des Csapa de la région, contre 12 000 en 2021. Cela représente un taux de 7,7 patients pour 1 000 habitants âgés de 15 à 64 ans. Ce taux de prise en charge est le plus élevé dans l'Indre (10,9 pour 1 000 habitants) et le plus faible dans le Loir-et-Cher (6,3 pour 1 000 habitants).

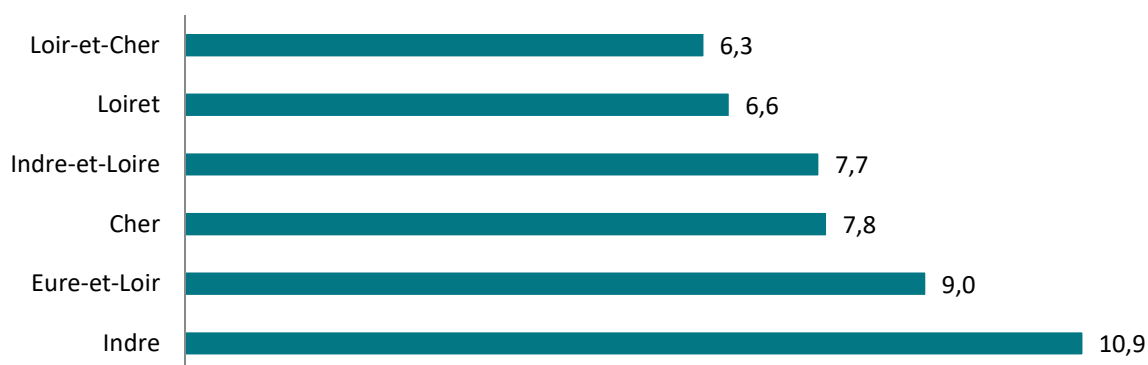
Entre 2021 et 2022, la part de l'entourage des personnes vues est restée relativement stable. Cette proportion varie entre les différents départements de la région, allant de 3,3 % en Indre-et-Loire à 10,3 % dans le Cher.

Tableau 12. Nombre de personnes vues au moins une fois dans le cadre d'une consultation Csapa, par département, en 2022

Département	Nombre patients	Nombre entourage ³
Cher	1 361	157
Eure-et-Loir	2 331	81
Indre	1 340	52
Indre-et-Loire	2 880	99
Loir-et-Cher	1 189	49
Loiret	2 736	113
Total	11 837	551

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Graph. 8. Taux de patients des Csapa vus au moins une fois dans le cadre d'une consultation, pour 1 000 habitants de 15-64 ans, en 2022



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022 DGS - ARS Centre-Val de Loire – Population Insee RP_2021
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

³ Est considéré comme personne de l'entourage, toute personne venue en consultation sans la présence de la personne en difficulté avec sa consommation de substances psychoactives. Quand un patient vient accompagné d'une ou plusieurs personnes, seul est comptabilisé le patient.

Des nombres de patients très variables d'un Csapa à l'autre

En comparant les différentes structures, les nombres déclarés de patients vus au moins une fois dans le cadre d'une consultation en face à face varie considérablement d'un Csapa à l'autre du fait de la typologie des territoires (densité de population, mobilité pour l'accès, ETP dans les dispositifs, disponibilité des « orienteurs » pour communiquer sur l'existence de cet accompagnement... (205 patients pour le CH de Dreux à 2 880 pour le CHRU de Tours. Le dispositif est composé de :

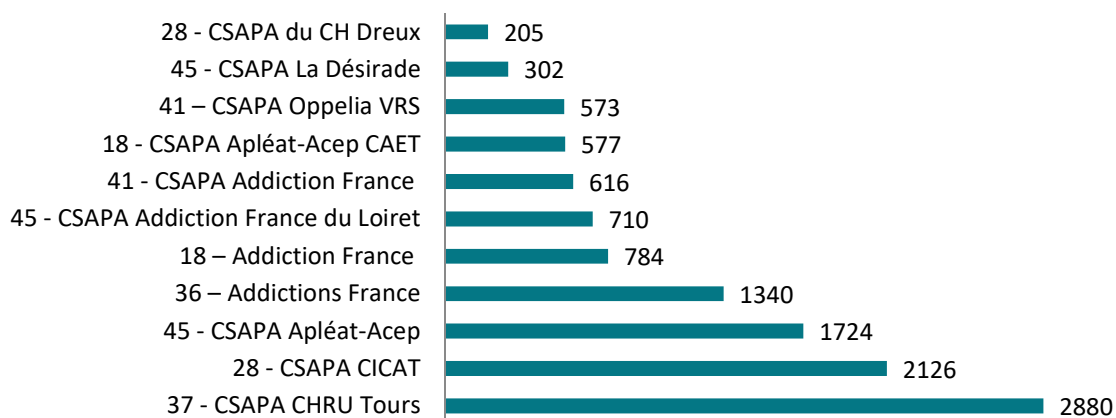
- 4 grandes structures telles que le Csapa Cicat, le Csapa du CHRU de Tours, le centre d'alcoologie de Châteauroux et le Csapa Apléat-Acep Loiret se démarquent avec plus de 1 000 patients. Ils représentent les deux tiers de la file active régionale, avec environ 8 000 patients reçus.
- 5 centres de capacité moyenne (de 500 à 1 000 patients reçus) accueillent environ 28 % de la file active régionale. Par exemple, le centre d'alcoologie de Bourges a accueilli 784 patients avec 130 membres de leur entourage, tandis que le Csapa Oppelia VRS a accompagné 573 patients avec 29 membres de leur entourage.
- 2 centres caractérisés par une plus petite capacité d'accueil (205 patients du CH de Dreux et 302 patients pour La Désirade) soit moins de 5 % de la file active).

Tableau 13. Nombre de personnes vues au moins une fois dans le cadre d'une consultation Csapa, par structure, en 2022

	Nombre patients	Nombre entourage
18 - Csapa Apléat-Acep CAET	577	27
18 – Addictions France	784	130
28 - Csapa du CH de Dreux	205	17
28 - Csapa Cicat	2 126	64
36 – Addictions France	1 340	52
37 - Csapa CHRU Tours	2 880	99
41 - Csapa Addictions France	616	20
41 – Csapa Oppelia VRS	573	29
45 - Csapa Addictions France du Loiret	710	8
45 - Csapa Apléat-Acep	1 724	91
45 - Csapa La Désirade	302	14
Total	11 837	551

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Graph. 9. Nombre de patients vus au moins une fois par les Csapa du Centre-Val de Loire en 2022



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

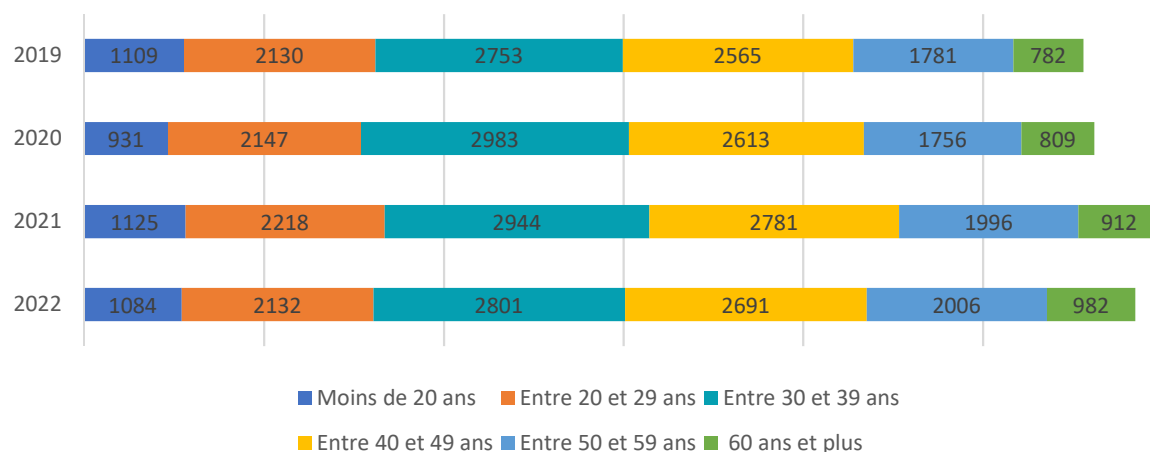
Malgré la levée des mesures de confinement et la sortie de la crise sanitaire, certains centres constatent une diminution de leur file active. Le Csapa géré par l'association Addictions France du Cher a enregistré une baisse de 279 patients entre 2021 et 2022.

Plus de 75 % d'hommes et 27 % de moins de 30 ans

Les rapports d'activité révèlent qu'en région Centre-Val de Loire, le nombre d'hommes consultés est 3,2 fois supérieur à celui des femmes. La proportion d'hommes parmi les patients varie entre 70 % et 82 % selon les Csapa, avec une moyenne régionale de 76,4 %.

En 2022, un quart (27,5 %) de la file active est âgé de moins de 30 ans, près de la moitié (47 %) se situe dans la tranche d'âge de 30 à 49 ans et un quart (25,5 %) a 50 ans ou plus. La part des patients mineurs est passée de 6 % à 5,7 % entre 2021 et 2022.

Graph. 10. Répartition par âge des patients des Csapa du Centre-Val de Loire, entre 2019 et 2022 (en effectif)

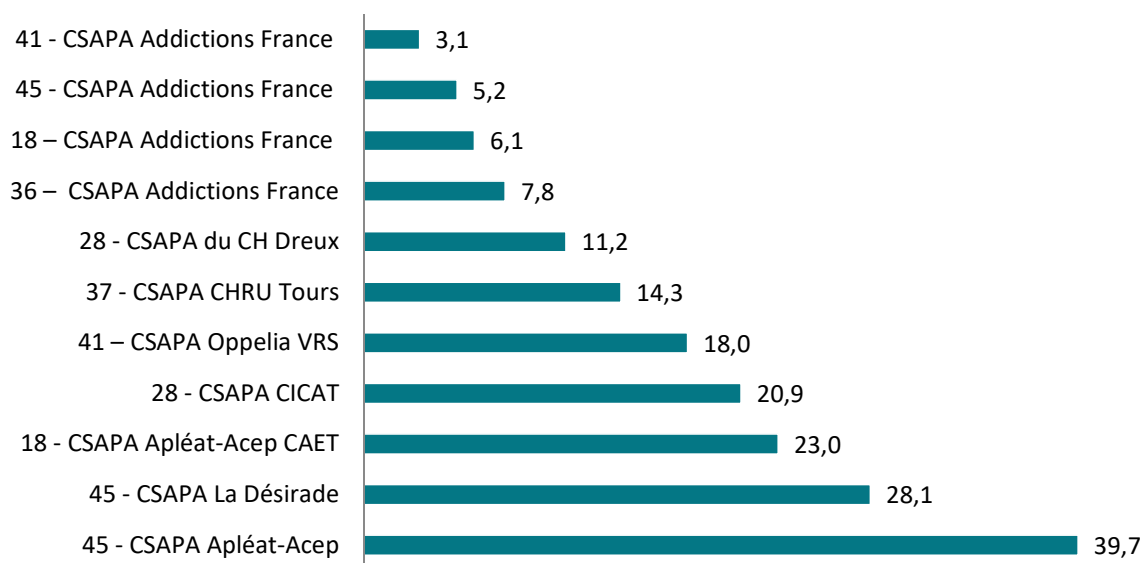


Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2019-2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Les Csapa de la région ont reçu en consultation, au moins une fois, 2 080 jeunes de moins de 25 ans, représentant 17,8 % de l'ensemble des patients suivis. Cette proportion est légèrement inférieure à celle de 2021, où 2 163 jeunes avaient été pris en charge.

L'analyse des données révèle une grande variabilité dans la prise en charge des jeunes de moins de 25 ans d'un Csapa à l'autre.

Graph. 11. Proportion de personnes de moins de 25 ans pour 100 patients des Csapa du Centre-Val de Loire en 2022



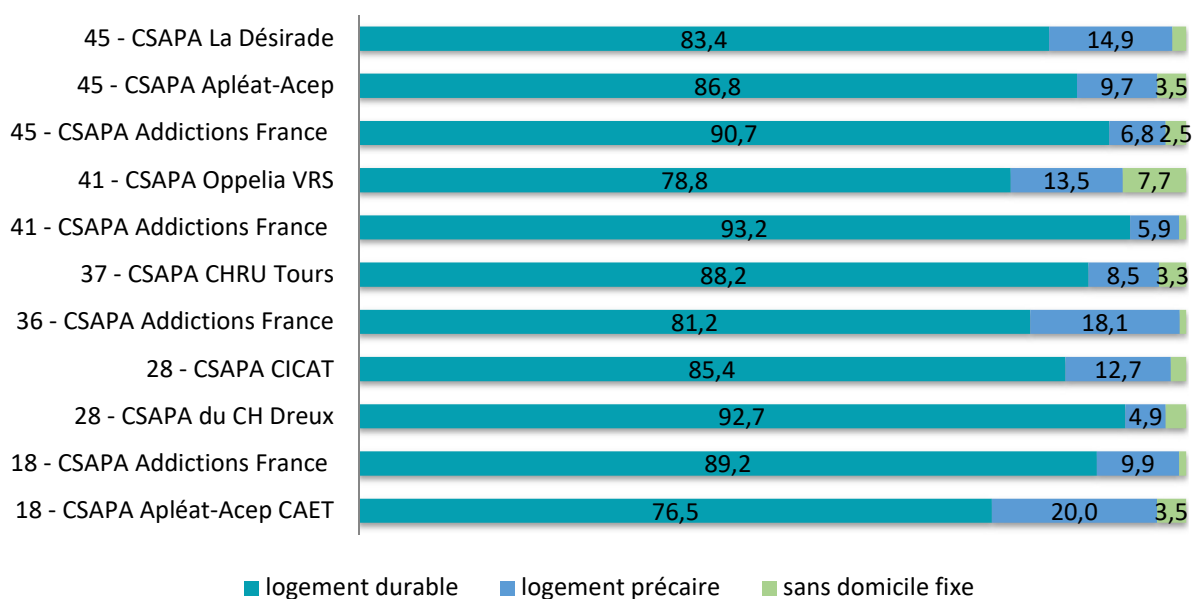
Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Près de 14 % des patients ne disposent pas de logement durable

En 2022, 11 157 patients suivis en consultation par les Csapa de la région vivent dans des logements durables, ce qui représente 86,3 % de la file active. Un peu plus de 11 % des patients sont en situation d'hébergement précaire, tandis que 2,6 % sont sans domicile fixe.

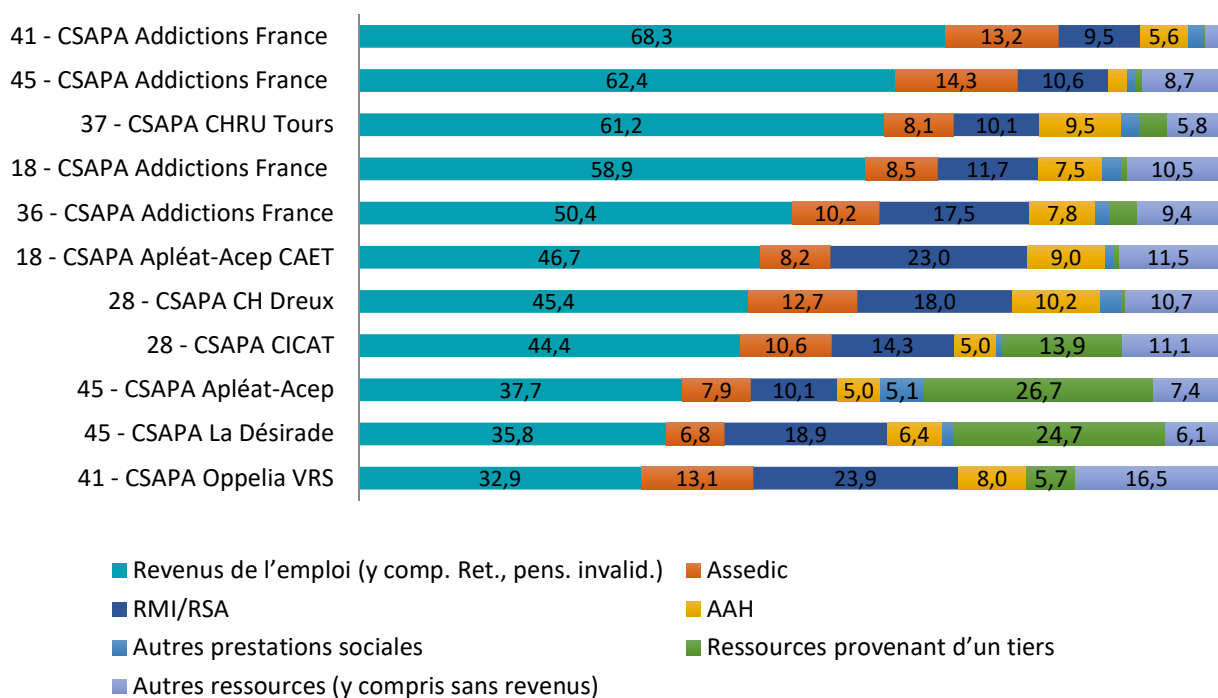
Les patients vivant dans des logements précaires ou sans domicile fixe sont plus nombreux dans les départements de l'Indre-et-Loire et du Loiret, représentant chacun 3 % de la file active régionale.

Graph. 12. Répartition des patients de Csapa du Centre-Val de Loire selon le type de logement en 2022 (en %)



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Graph. 13. Répartition des patients de Csapa du Centre-Val de Loire selon le type de ressources, en 2022 (en %)



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

En 2022, plus de la moitié des patients (51,5 %) suivis par les Csapa de la région perçoivent un revenu de l'emploi. Par ailleurs, 13,2 % bénéficient du RSA, 9,7 % reçoivent des allocations chômage, 7 % perçoivent des allocations pour adultes handicapés et 8 % ont des revenus provenant d'un tiers.

Certains centres, tels que les Csapa Addictions France Loir-et-Cher et Loiret, comptent un nombre plus élevé de patients percevant un revenu de l'emploi. À l'inverse, le Csapa Oppedia VRS affiche des pourcentages beaucoup plus faibles dans cette catégorie.

Les ressources provenant d'un tiers varient également selon les Csapa. Les Csapa Apléat-Acep du Loiret, La Désirade du Loiret et le Cicat ont accueilli le plus de patients ayant des revenus provenant d'un tiers, avec respectivement 26,7 %, 24,7 % et 13,9 % de leurs files actives.

Près de 51 % des demandes sont à l'initiative du patient ou de ses proches, 22 % sont orientées par la justice

Près de la moitié des patients (50,8 %) se rendent au Csapa de leur propre initiative ou sur recommandation d'un proche. Environ 22,2 % sont dirigés par un service de justice, dont 14 % par un classement avec orientation. Les institutions et services sociaux interviennent dans les orientations de 5,2 % des cas, les médecins de ville dans 6,9 % des cas, tandis que les structures hospitalières spécialisées en addictologie ainsi que d'autres structures du domaine scolaire ou médico-social, représentent environ 15 % de l'ensemble des orientations.

À l'échelle départementale, les orientations par la justice sont plus fréquentes dans les départements du Loiret et de l'Eure-et-Loir, avec plus de 550 patients chacun. Les orientations par les médecins de ville sont plus importantes dans l'Indre-et-Loire avec 337 patients, suivis du Loiret avec 112 patients. Enfin, l'orientation par le milieu scolaire et étudiant est négligeable dans la plupart des départements, à l'exception du Loiret et de l'Eure-et-Loir, où elles représentent respectivement 10,8 % et 8,4 % des orientations de leurs patients.

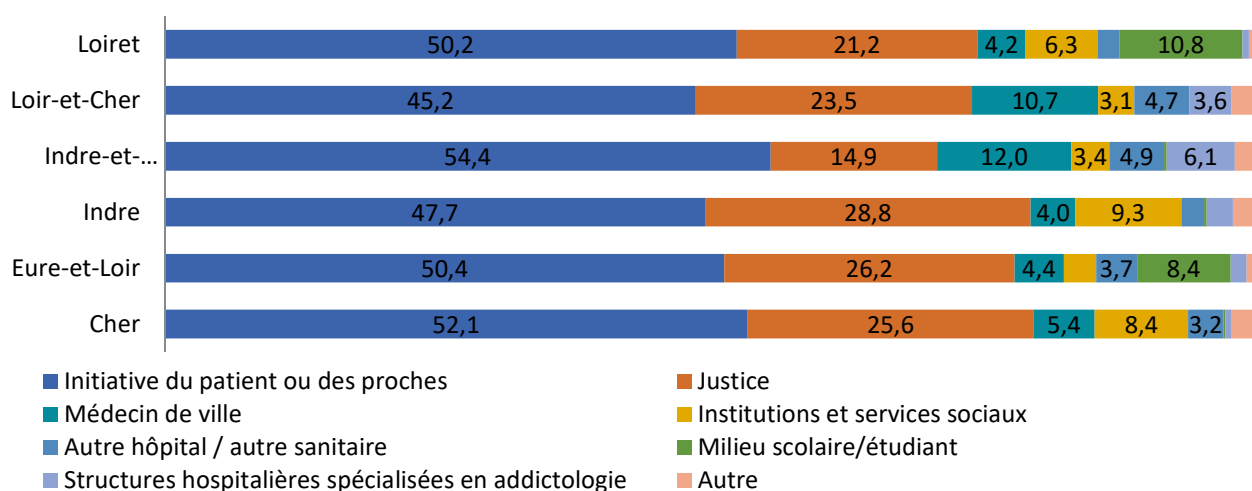
Les orientations de consultation provenant de l'initiative du patient ou de ses proches ont augmenté de 1,6 point par rapport à 2021.

Tableau 14. Répartition des patients des Csapa du Centre-Val de Loire selon l'origine de la demande de consultation (nombre et pour 100 patients), en 2022

	Nombre	Pourcentage
Initiative du patient ou des proches	5 660	50,8 %
Justice	2 473	22,2 %
<i>Justice, orientation post-sentencielle</i>	374	3,4 %
<i>Justice, classement avec orientation</i>	1 575	14,1 %
<i>Justice, orientation présentencielle</i>	524	4,7 %
Médecin de ville	585	5,2 %
Institutions et services sociaux	769	6,9 %
Milieu scolaire/étudiant	289	2,6 %
Structures hospitalières spécialisées en addictologie*	481	4,3 %
Autre hôpital/autre service sanitaire	379	3,4 %
Structure spécialisée médico-sociale (Csapa/ Caarud)	322	2,9 %
Autre	194	1,7 %

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire
* : Équipe hospitalière de liaison, consultation hospitalière d'addictologie, autre...

Graph. 14. Répartition des patients des Csapa du Centre-Val de Loire selon l'origine de la demande de consultation (pour 100 patients), en 2022



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Près de la moitié des patients des Csapa ont une consommation d'alcool problématique

À l'échelle régionale, l'alcool demeure le produit le plus consommé et l'une des principales raisons de demande d'accompagnement des patients. En effet, la majorité des patients présente la consommation d'alcool comme principale conduite dommageable (49 %, chiffre stable par rapport à 2021). Cette tendance est suivie par la consommation de cannabis, signalée par 19,5 % des patients (contre 20,3 % en 2021).

Les patients déclarant une consommation dommageable d'opiacés représentent 9,9 % de la file active des Csapa, relativement stable. De même, ceux consommant des produits détournés, tels que les médicaments ou les traitements de substitution aux opiacés, constituent 3,4 % de la file active (contre 3 % en 2021).

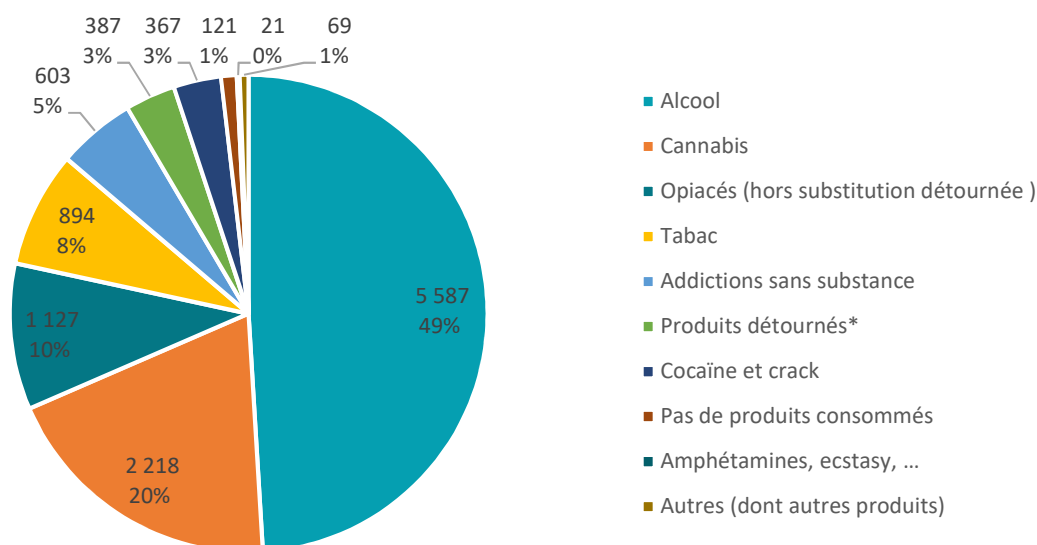
Environ 7,8 % des patients indiquent le tabac comme principal produit dommageable, tandis que 5,3 % déclarent une addiction sans substance, incluant les jeux d'argent et de hasard, la cyberaddiction et d'autres dépendances. Enfin, ceux pour qui les drogues telles que la cocaïne et le crack sont le principal produit dommageable ne constituent que 3,2 % de la file active des Csapa.

La part des patients présentant des problèmes liés à la consommation d'alcool varie d'un centre à l'autre. Elle va de 9,1 % pour La Désirade à 92,9 % pour Addictions France du Loir-et-Cher. Le centre d'alcoologie de Bourges et Addictions France du Loiret comptent quant à eux plus de 80 % de leur file active concernés par des problèmes liés à l'alcool. D'autres centres, comme le Csapa du CH de Dreux et le Csapa Cicat, voient une diversité plus importante dans les motifs de consultation, avec une répartition plus équilibrée entre les différents types de substances. Par exemple, au Csapa du CH de Dreux, le cannabis représente 30,7 % des motifs de consultation, suivis par les opiacés (hors substitution détournée) à 24,9 % et l'alcool à 12,2 %.

On retrouve également des différences entre Csapa dans les proportions de patients pour les substances comme le cannabis et les opiacées. Ainsi, deux Csapa ont plus de 55 % de leurs patients dont la principale substance problématique concerne les opiacées et le cannabis, alors que trois Csapa ont une proportion négligeable d'usagers dans cette situation.

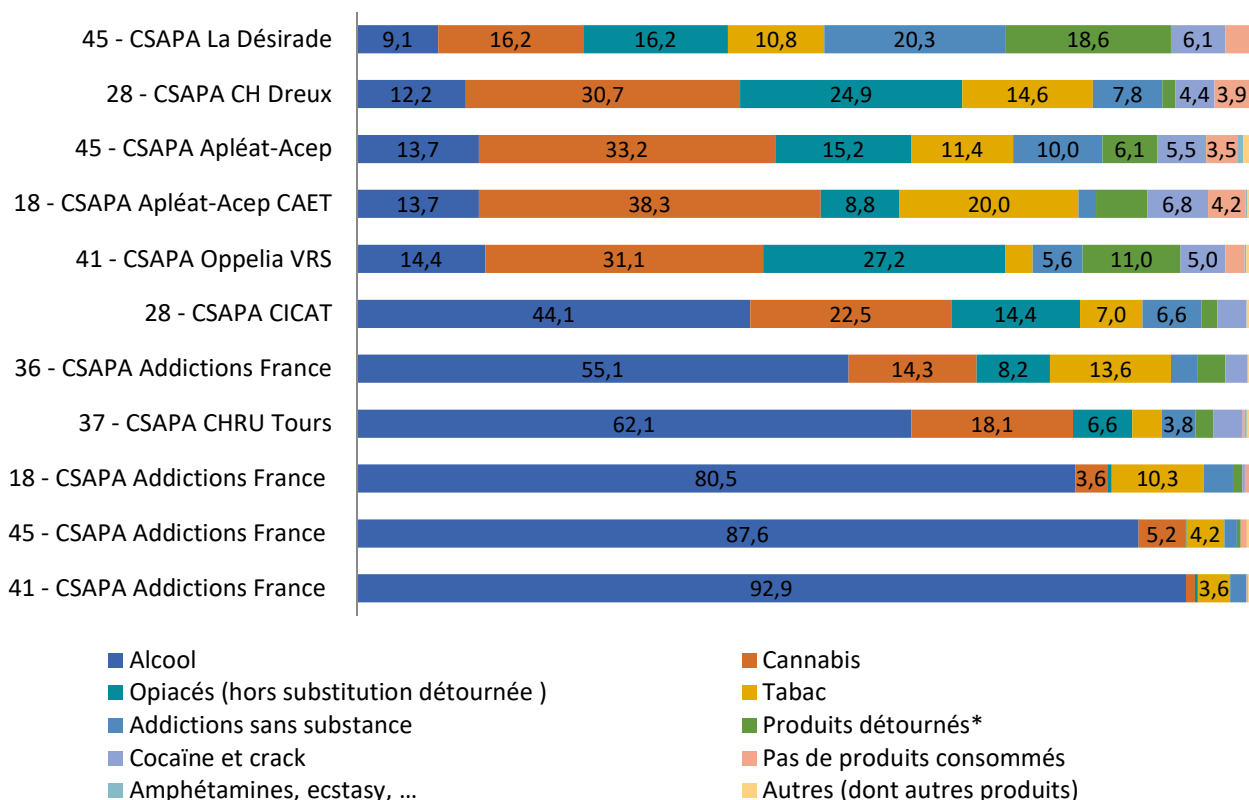
Il est aussi possible qu'il existe des difficultés pour enregistrer les produits dommageables de l'ensemble de la file active et des différences dans la détermination du produit le plus dommageable (motif de consultation initiale, consommation la plus problématique du point de vue de l'utilisateur, du professionnel)

Graph. 15. Répartition des patients des Csapa du Centre-Val de Loire selon le produit (ou addiction) le plus dommageable, en 2022



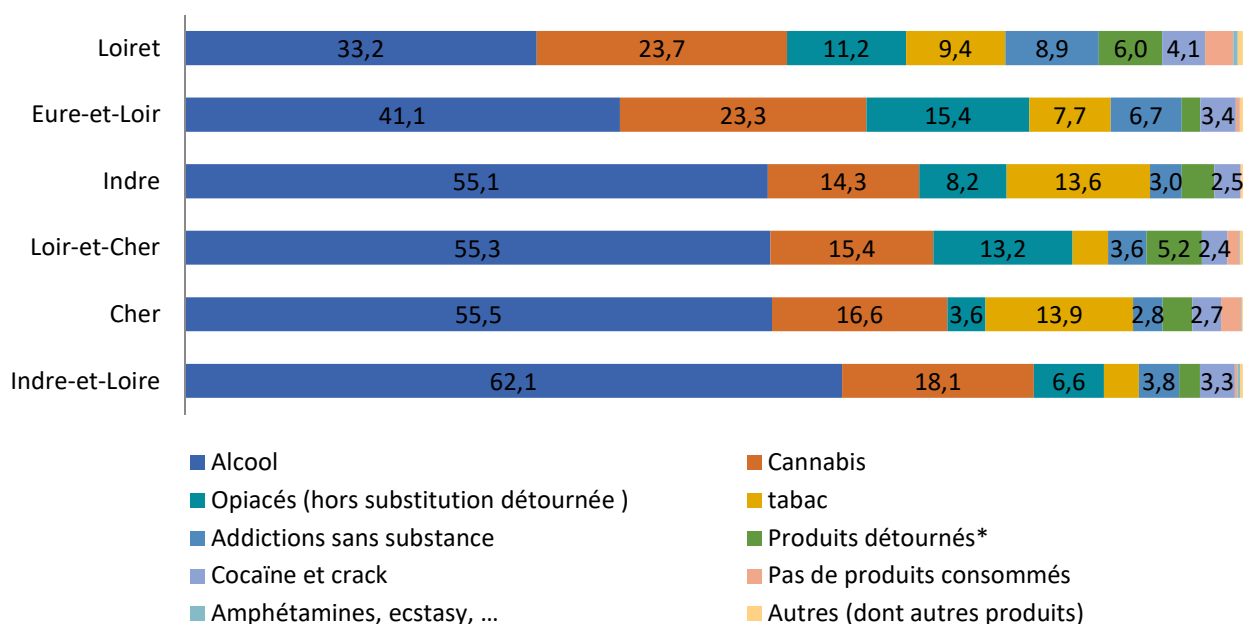
Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Graph. 16. Répartition des patients de chaque Csapa du Centre-Val de Loire selon le produit (ou addiction) le plus dommageable, en 2022



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Graph. 17. Répartition des patients des Csapa du Centre-Val de Loire selon le produit (ou addiction) le plus dommageable, et par département, en 2022



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Plus de la moitié des patients des Csapa sont des fumeurs quotidiens, un sevrage tabagique amorcé pour 1/10 de ces fumeurs

L'enquête de la DGS interroge les Csapa sur la prise en charge du tabac via un questionnaire annexe. Sept Csapa sur onze ont répondu à ce questionnaire, soit un de plus qu'en 2021. Selon les données fournies par ces sept Csapa, 54,0 % des patients vus au moins une fois dans l'année par l'équipe sont des fumeurs quotidiens de tabac. La proportion de fumeurs quotidiens dans la file active varie de 17 % à 95 % entre les différents Csapa. Parmi les fumeurs quotidiens, environ 16 % sont pris en charge par les Csapa pour un sevrage tabagique. De plus, un traitement gratuit d'un mois est distribué à 21 % des patients débutant un sevrage.

Des actions de sensibilisation sont réalisées dans plusieurs Csapa. Par exemple, le projet « Tabac, Alcool, Cannabis », financé par le Fonds Addiction, a touché de nombreuses personnes en 2022.

Tableau 15. Activités de sevrage tabagique des Csapa* du Centre-Val de Loire en 2022

	Nombre	%	Nombre répondants
Part de fumeurs quotidiens, pour 100 patients vus au moins une fois en consultation au Csapa	4 444	37,5	7
Part de patients pris en charge pour un sevrage tabagique au Csapa pour 100 fumeurs quotidiens	717	16,1	7
Part d'amorces de traitement d'un mois distribué gratuitement, pour 100 patients pris en charge pour un sevrage	150	20,9(1)	7

*7 Csapa répondants dans les rapports de l'année 2022

(1) Il est possible que plusieurs amorces de traitement d'un mois aient été distribuées à un seul patient

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

V- L'activité des Csapa en milieu carcéral

La région compte huit établissements pénitentiaires qui délivrent différents régimes de détention : maison d'arrêt, centre de détention, maison centrale, centre de semi-liberté... Certains établissements proposent plusieurs régimes de détention, on parle alors de centre pénitentiaire.

L'organisation des soins des addictions en prison fait intervenir différents acteurs, parmi lesquels les centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa). Ces derniers peuvent, dans le cadre d'une mission facultative, intervenir auprès des personnes détenues ou sortant de prison (selon la circulaire de 2008 relative à leur mise en place). Ils accompagnent les personnes présentant des conduites addictives pendant leur incarcération (consultations, prescriptions de traitements de substitution aux opiacés, etc.) et peuvent également préparer à la sortie.

9 Csapa sur 11 interviennent dans les centres pénitentiaires du Centre-Val de Loire

La plupart des Csapa interviennent en milieu carcéral, à l'exception du Csapa de Dreux (28) et celui de l'association Espace (45). Ils interviennent ainsi dans tous les sites pénitentiaires de la région, à l'exception du centre de semi-liberté de Montargis (45).

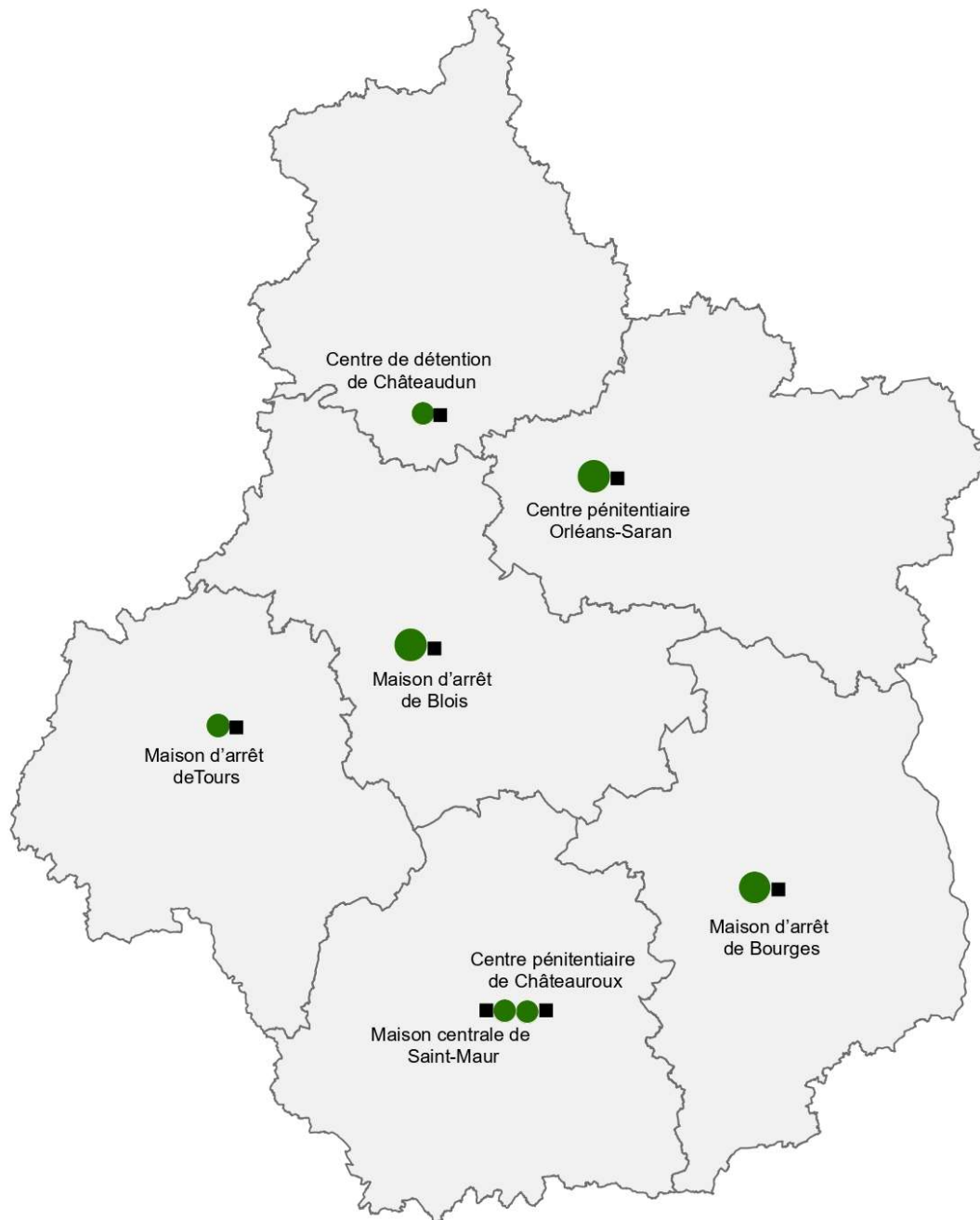
Tableau 16. Csapa intervenant dans les centres pénitentiaires de la région Centre-Val de Loire, en 2022

Établissement pénitentiaire	Csapa intervenant
Maison d'arrêt Le Bordiot de Bourges	18 - Csapa Addictions France
	18 - Csapa Apléat-Acep CAET
Centre de détention de Châteaudun	28 - Csapa Cicat
Centre Pénitentiaire Le Craquelin	36 - Csapa Addictions France
Maison Centrale de Saint-Maur	
Maison d'arrêt de Blois	41 - Csapa Oppelia VRS
	41 - Csapa Addictions France
Maison d'arrêt de Tours	37 - Csapa CHRU de Tours
Centre Pénitentiaire d'Orléans-Saran	45 - Csapa Apléat-Acep
	45 - Csapa - Addictions France

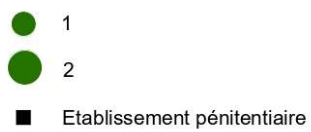
Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires – Annexe : rapport d'activité spécifique sur l'intervention en milieu carcéral - 2022 DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Il n'est pas indiqué dans les rapports d'activité si le Csapa est référent de l'établissement pénitentiaire. Parfois, plusieurs Csapa interviennent de façon complémentaire sur un même centre pénitentiaire. C'est le cas de la maison d'arrêt de Bourges, de Blois et d'Orléans-Saran.

Carte 3. Localisation des établissements pénitentiaires dans lesquels les Csapa interviennent, fin 2022



Nombre de CSAPA intervenants en prison



7 ETP de professionnels des Csapa engagés dans les centres pénitentiaires

Les 9 Csapa intervenant dans les établissements pénitentiaires totalisent un effectif de 7,3 équivalents temps plein (6,8 ETP en 2021). Ces interventions sont principalement assurées par des éducateurs spécialisés, représentant 5,55 ETP en 2022, contre 4,35 ETP en 2021. Les infirmiers ont contribué à hauteur de 1,04 ETP, en hausse par rapport à 2021 (0,68 ETP). Enfin, les psychologues ont assuré 0,45 ETP en 2022, comparé à 0,5 ETP en 2021.

Tableau 17. Professionnels des Csapa intervenant en centre pénitentiaire (en ETP), en 2022

Salariés ou mis à disposition	Médecins	Infirmiers	Psychologues	Éducateurs spécialisés	Autres*	Total
18 - Csapa Apléat-Acep CAET	0	0	0,1	0	0,1	0,2
18 - Csapa de Bourges (Addictions France)	0	0	0	0,5	0	0,5
28 - Csapa Cicat	0	0	0	1	0	1
36 - Csapa de Châteauroux (Addictions France)	0	0	0	1	0	1
37 - Csapa du CHRU de Tours	0	1	0	1	0	2
41 - Csapa Addictions France de Blois	0	0,04	0	0	0	0,04
41 – Csapa Oppelia VRS	0	0	0	0,55	0	0,55
45 – Csapa Addictions France du Loiret	0	0	0,25	1	0	1,25
45 - Csapa Apléat-Acep du Loiret	0	0	0,1	0,5	0,2	0,8
Centre-Val de Loire	0	1,04	0,45	5,55	0,3	7,34

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires – Annexe : rapport d'activité spécifique sur l'intervention en milieu carcéral- 2022
DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

*Autres travailleurs sociaux (assistants sociaux notamment), animateur de prévention, coordinateur, secrétaire, cadre

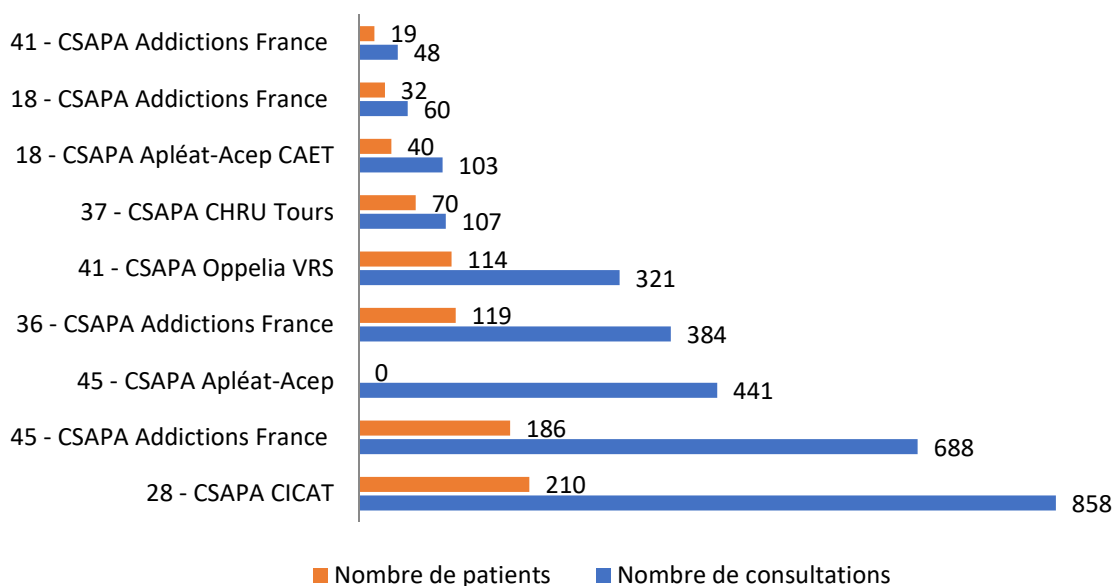
790 détenus vus au moins une fois par les Csapa du Centre-Val de Loire en 2022

Tableau 18. Nombre de personnes vues par les Csapa en centres pénitentiaires, en 2022

Csapa	Nombre de détenus vus par le Csapa en 2022
18 - Csapa de Bourges (Addictions France)	32
18 - Csapa Apléat-Acep CAET	40
28 - Csapa Cicat	210
36 - Csapa de Châteauroux (Addictions France)	119
37 - Csapa du CHRU de Tours	70
41 - Csapa Addictions France de Blois	19
41 – Csapa Oppelia VRS	114
45 – Csapa - Addictions France du Loiret	186
Centre-Val de Loire	790

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires – Annexe : rapport d'activité spécifique sur l'intervention en milieu carcéral- 2022
DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Graph. 18. Nombre de consultations et de patients vus en milieu carcéral pour les Csapa en Centre-Val de Loire en 2022

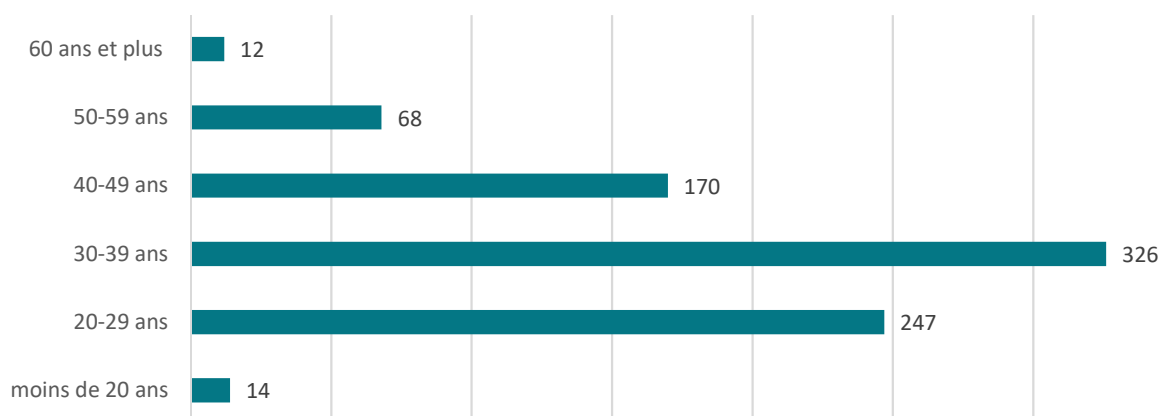


Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires – Annexe : rapport d'activité spécifique sur l'intervention en milieu carcéral- 2022
DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Les Csapa ont pris en charge 790 personnes en centre pénitentiaire, contre 1 045 en 2021. Le volume d'activité des Csapa en milieu carcéral présente une variation significative.

Le nombre de patients pris en charge par les Csapa varie considérablement, allant de 19 personnes pour l'Addictions France du Loir-et-Cher à 210 pour le Csapa Cicat. De même, le nombre de consultations varie de 48 à 858.

Graph. 19. Répartition par âge des personnes vues par les Csapa en centres pénitentiaires (en effectif), en 2022



Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires – Annexe : rapport d'activité spécifique sur l'intervention en milieu carcéral- 2022
DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

En 2022, quatre des neuf Csapa intervenant en milieu carcéral ont pris en charge des femmes. Au total, 18 femmes sont vues par les centres, représentant moins de 2 % des détenus pris en charge par les Csapa en prison.

La population carcérale constitue 7,1 % de l'ensemble des personnes consultées par les Csapa. Parmi les détenus pris en charge, 31 % sont âgés de moins de 30 ans, tandis que 9,6 % ont au moins 50 ans. En comparaison, en 2021, la proportion des détenus de moins de 30 ans était de 40,2 % et celle des détenus de plus de 50 ans de 10 %.

Les unités de consultation et de soins ambulatoires (UCSA) à l'origine des orientations les plus nombreuses

À l'échelle régionale, 30,6 % des demandes de consultation ont pour origine le patient ou ses proches (contre 24,6 % en 2021). Si on observe les orientations réalisées par des professionnels, 23 % sont réalisées par les unités de consultation et de soins ambulatoires (UCSA), 33,7% des demandes de prise en charge sont à l'initiative des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et 4,8 % des demandes de prise en charge ont pour origine le service médico-psychologique régional (SMPR). Environ 7 % des demandes ont d'autres origines et les initiatives des surveillants sont négligeables.

Tableau 19. Origine de la demande de consultation en centre pénitentiaire des Csapa du Centre-Val de Loire (%), en 2022

	Patient/proche	UCSA	SMPR	SPIP	Surveillants	Autres	Nb patients
18 - Csapa Apléat-Acep CAET	55,9	32,4	0,0	11,8	0,0	0,0	34
18 – Addictions France	37,5	12,5	25,0	21,9	0,0	3,1	32
28 - Csapa Cicat	23,2	36,9	NC	38,4	1,5	NC	203
36 – Addictions France	45,5	5,7	23,9	18,2	3,4	3,4	88
37 – Csapa du CHRU de Tours	NC	50,0	NC	50,0	NC	NC	2
41 - Csapa Addictions France	NC	100,0	0,0	0,0	0,0	NC	19
41 – Csapa Oppelia VRS	5,3	35,1	0,0	35,1	0,0	24,6	114
45 - Csapa Addictions France du Loiret	42,0	8,0	4,3	41,3	0,0	4,3	138
45 - Csapa Apléat-Acep	41,0	3,8	0,0	42,9	0,0	12,4	105
Centre-Val de Loire	30,6	23,1	4,8	33,7	0,8	6,9	735

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires – Annexe : rapport d'activité spécifique sur l'intervention en milieu carcéral- 2022
DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Les modalités d'orientation vers les suivis réalisés par les Csapa sont différentes entre les établissements. Pour certains, une part importante des patients est prise en charge à leur demande ou à celle d'un proche. C'est notamment le cas des personnes détenues suivies par le Csapa Apléat-Acep Caet, le centre Addictions France de l'Indre, le Csapa Addictions France du Loiret et de l'Apléat-Acep du Loiret. Dans le cas du Csapa de l'association Addictions France du Loir-et-Cher, la quasi-totalité des prises en charge est initiée par l'UCSA, tandis que pour le CHRU de Tours, les consultations sont initiées par l'UCSA et le SPIP. Les surveillants sont à l'origine des consultations de détenus dans deux centres, représentant au total 0,8 % des consultations.

Parmi les usagers sortant des établissements pénitentiaires, 43,8 % sont orientés vers le Csapa qui intervenait lors de la détention (40 % en 2021) ; un tiers (33 % contre 30% en 2021) vers un autre Csapa ambulatoire, 5,2 % vers un établissement sanitaire (hospitalisation, SSR) et environ 10 % (14 % en 2021) restent sans orientation à la sortie de l'établissement pénitentiaire (qu'ils aient ou non le besoin de continuer le suivi réalisé en détention).

Plus de la moitié des patients en difficulté avec l'alcool

Globalement, le produit considéré comme étant à l'origine de la demande de consultation est le plus souvent l'alcool, concernant 52,2 % des patients vus dans le cadre d'une consultation Csapa en centre pénitentiaire. Ce taux est en augmentation de 8,7 points par rapport à 2021. L'addiction au cannabis vient en second lieu et concerne 27,7 % (28,5 % en 2021) des personnes, suivie des addictions liées à la cocaïne (8,1 %), aux opiacées (5,3 %), au tabac (3 %) et aux autres drogues (2,5 %). La totalité des interventions du Csapa du CHRU de Tours en milieu pénitentiaire (soit 19 patients) concernent des addictions à l'alcool. De même, le Csapa Addictions France du Loiret enregistre 95,7 % de leurs patients en milieu carcéral atteints d'une dépendance à l'alcool. Les orientations en milieu carcéral liées au cannabis représentent 50 % des cas chez les patients des Csapa Apléat-Acep Caet et Apléat-Acep du Loiret, avec respectivement 18 et 52 patients orientés.

Les résultats sur le recours à l'injection de drogues par voie intraveineuse sont partiels, car renseignés seulement par six Csapa. Au regard de ces déclarations, la part d'usagers ayant déjà eu recours à l'injection de drogues par voie intraveineuse est d'environ 6,5 % (27 patients).

Tableau 20. Répartition des patients suivant les produits à l'origine de la prise en charge (%) en 2022

	Alcool	Cannabis	Opiacés	Cocaïne	Tabac	Autres	Nb patients
18 - Csapa Apleat-Acep CAET	30,3	54,5	0,0	0,0	9,1	6,1	33
18 – Csapa Addictions France	75,0	3,1			15,6	6,3	32
28 - Csapa Cicat	42,5	39,1	7,7	9,7		1,0	207
36 – Csapa Addictions France	55,9	22,0		7,6	9,3	5,1	118
37 - Csapa du CHRU de Tours	50,0	0,0	50,0		0,0	0,0	2
41 - Csapa Addictions France	100,0					0,0	19
41 - Csapa Oppelia VRS	39,5	36,0	5,3	14,9	2,6	1,8	114
45 - Csapa Addictions France	95,7	2,2		1,4	0,7	0,0	139
45 - Csapa Apleat-Acep	13,6	50,5	17,5	13,6	0,0	4,9	103

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires – Annexe : rapport d'activité spécifique sur l'intervention en milieu carcéral- 2022
DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Dépistages, vaccinations et traitements de substitutions

Les résultats sur les dépistages, vaccinations et traitements de substitution concernent quatre Csapa ayant déclaré leurs informations, parmi les neuf intervenant en détention.

Seuls deux Csapa ont déclaré des dépistages de l'hépatite C et du VIH dans les centres pénitentiaires. Les Csapa Oppelia VRS 41 et Cicat ont réalisé respectivement 95 et 6 dépistages de l'hépatite C et du VIH chacun. Les autres n'ont pas effectué de dépistages ou ne les ont pas déclarés. Aucun patient en détention ne semble être vacciné par un Csapa.

Dans les quatre Csapa ayant renseigné les traitements de substitution, 21 patients au total ont reçu un traitement de substitution par méthadone au cours de l'année, dont 2 pour lesquels le traitement a été initié en détention. Par ailleurs, 7 patients ont reçu un traitement de substitution à la buprénorphine, dont 1 a démarré le traitement en détention.

VI- L'activité des Csapa résidentiels

Description du dispositif résidentiel en région Centre-Val de Loire

Au dispositif médico-social d'addictologie des Csapa ambulatoires et des Caarud (présentés dans un rapport distinct), s'ajoute en région Centre-Val de Loire une seule structure avec hébergement, gérée par l'Apléat-Acep. Situé à Orléans (45), ses locaux sont situés à deux adresses différentes de la ville : le centre thérapeutique résidentiel (mixte) « La Levée » et le centre de soins résidentiels (femmes et enfants) « La Préface ».

Ce centre thérapeutique résidentiel dispose au total de 19 places et emploie 18,39 ETP de professionnels. Sur l'année 2022, les professionnels ont vus 48 usagers et ont hébergés 41 d'entre eux (20 hommes et 21 femmes). 41% des personnes hébergées au cours de l'année avaient entre 30 et 39 ans. 5 personnes sur les 41 hébergées étaient originaires du département et 7 originaires du Centre-Val de Loire (hors département). 29 personnes sont sorties du dispositif au cours de l'année, dont 6 sont restées entre six mois et un an, 9 sont restés entre trois et six mois, 9 autres entre un et trois mois et 5 au plus un mois. Le principal motif de sortie est la fin du contrat thérapeutique (15 personnes) mais 3 patients hébergés sont exclus par le centre de soins et 5 ont rompu à leur propre initiative.

Profil des usagers du Csapa résidentiel

Les usagers du Csapa résidentiel sont essentiellement des personnes en situation de grande précarité sociale et économique. Environ 65 % des personnes hébergées avaient auparavant une situation précaire au niveau du logement (9 personnes avaient un logement provisoire et 18 étaient sans domicile fixe) et seuls 3 sur les 41 (7,3 %) disposaient de revenus liés à un emploi ; les autres bénéficiant de prestations sociales, principalement le RSA (15 personnes) et l'allocation adultes handicapés (10 patients).

L'origine de la demande de consultation/d'entrée dans la structure est très largement le fait de professionnels du secteur sanitaire, principalement de Csapa ou Caarud (51,2 %), d'autres structures sanitaires ou hospitalières (22 %) et à l'initiative du patient ou des proches (12,2 %).

Au niveau des addictions estimées par les professionnels, les usagers de ce Csapa sont principalement concernés par une consommation problématique d'alcool (53,7 % contre 52,5 % en 2021), de cocaïne ou de crack (29,3 % contre 30 % en 2021), de cannabis (7,3 %) et d'opiacées (7,3 %). Un dixième des usagers avait déjà utilisé la voie intraveineuse. La demande de prise en charge des patients est cohérente avec leur consommation la plus dommageable estimée par les professionnels.

Les personnes hébergées présentant un usage à risque représentent 56 % de la file active du CSAPA résidentiel, celles en situation de dépendance 12 %, et celles en situation d'abstinence, au moins durant les 30 derniers jours, 26 %.

Description de l'équipe et des activités

Tableau 21. Nombre de professionnels du Csapa hébergement du Centre-Val de Loire, selon le métier (en équivalent temps plein), en 2022

	ETP
Médecins	0,07
Psychiatres	0,18
Infirmiers	1,02
Psychologues	0,68
Educateurs spécialisés	2,93
Surveillants de nuit et AS de nuit	4,07
Aide-soignant	1,96
Autres paramédicaux	1
Direction et agents administratifs	2,06
Autres	4,42
Total hors stagiaires	18,39
Stagiaires	0,46

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire.

La structure emploie environ 18 ETP en 2022, soit 4 ETP de moins qu'en 2021. La majorité des ETP sont effectués essentiellement par les surveillants et aides-soignants (AS) de nuit, les éducateurs spécialisés, la direction et l'équipe administratif, les aides-soignants et les infirmiers.

Tableau 22. Nombre de consultations patients dans le Csapa hébergement du Centre-Val de Loire, en 2022

	ETP	Nombre de consultations	Nombre de patients
Médecins	0,07	72	23
Psychiatres	0,18	120	30
Infirmiers	1,02	1 715	41
Psychologues	0,68	495	38
Educateurs spécialisés	2,93	12 014	41
Surveillants de nuit et AS de nuit	4,07	2 189	40

Source : Rapports d'activité des Csapa ambulatoires 2022, DGS - ARS Centre-Val de Loire - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Les professionnels ont réalisé environ 16 680 consultations auprès des patients au cours de l'année, soit 320 de moins par rapport à 2021. De même, 376 consultations avec les membres de l'entourage ont été effectuées.

La majorité de ces consultations avec l'entourage se déroulent dans la structure en présence du patient lui-même, et par conséquent, elles sont comptabilisées dans les consultations avec les patients. En 2022, les consultations avec l'entourage sont réalisées par les infirmiers (5 %), les auxiliaires puéricultrices (42 %) et les éducateurs spécialisés (53 %).

Néanmoins, il y a des échanges téléphoniques non comptabilisés même si ceux-ci peuvent se dérouler hors de la présence des résidents (avec toutefois leur accord s'agissant de personnes majeures.) De nombreuses actions sont également menées auprès des enfants accueillis à La Préface.

Dépistage et vaccination

Sur les 41 personnes accueillies, 17 avaient déjà effectué un dépistage pour les hépatites et/ou le VIH à leur arrivée du fait notamment de séjours en milieu hospitalier avant leur admission. 24 personnes ont pu bénéficier d'un dépistage pendant leur séjour. 2 personnes ont profité d'un schéma vaccinal complet contre l'hépatite B et 6 patients ont déjà débuté la vaccination.

Le Csapa a prescrit et dispensé des traitements de substitution à un nombre significatif de patients. 15 patients se sont vus prescrire et dispenser de la méthadone et 2 de la buprénorphine.

Autres activités thérapeutiques

Les établissements résidentiels proposent chaque semaine, en lien avec les projets personnalisés d'accompagnement des usagers, des activités thérapeutiques, de développement personnel et de connaissance de soi, des groupes de paroles, des groupes d'information ainsi que des programmes spécifiques validés sur la gestion de l'alcool (programme alcochoix) et la thérapie ACT (la thérapie d'acceptation et d'engagement). Sont ainsi mis en place 3 groupes de parole, 6 groupes d'informations (éducation pour la santé, éducation thérapeutique), 8 ateliers d'activités artistiques, et 5 ateliers d'activité corporelle, chacun s'étant réuni entre 99 et 230 fois au cours de l'année.

Une orientation particulière est également donnée sur l'accompagnement à la périnatalité à La Préface qui accueille spécifiquement des femmes ; 5 d'entre elles sont accompagnées de leur(s) enfants de moins de 3 ans.

Partenariats

Le Csapa avec hébergement bénéficie de l'ensemble des conventions du Csapa ambulatoire de l'Apléat-Acep du Loiret, auxquelles s'ajoutent des partenariats avec le centre pénitentiaire d'Orléans-Saran pour l'accueil de personnes sous main de justice dans le cadre d'un aménagement de peine sous forme de placement extérieur ; l'association Culture du Cœur 45 pour des activités culturelles et de loisirs et l'Ufolep pour des activités sportives régulières ; une pharmacie du centre-ville d'Orléans pour la préparation automatisée des piluliers, l'ERTS pour l'accueil de stagiaires en formation de travailleur social (9 stagiaires accueillis), l'institut de formations paramédicales (IFPM) pour l'accueil de stagiaires en formation d'IDE et école de sages-femmes de Bruxelles.

Faits marquants

- ✖ 12 Csapa : 11 ambulatoires et 1 avec hébergement, avec au moins un centre dans chaque département ;
- ✖ 2 Csapa ambulatoires sont gérés par des centres hospitaliers et les 10 autres par des associations ;
- ✖ Le Csapa avec hébergement a reçu 48 personnes au cours de l'année, et hébergé 41 d'entre elles. Ses professionnels ont réalisé au total de 16 680 consultations ;
- ✖ Les Csapa ambulatoires représentent au total :
 - 18 antennes, 40 consultations jeunes consommateurs (CJC), 19 consultations de proximité, et 30 consultations avancées qui couvrent 49 villes de la région ;
 - 164,3 ETP sur la région soit 10,7 ETP de professionnels pour 100 000 habitants de 15-64 ans ;
 - une file active de plus de 11 800 patients, et près de 94 700 consultations ;
 - 8 centres assurent des consultations jeunes consommateurs et 9 interviennent en milieu pénitentiaire.
- ✖ Les patients des Csapa ambulatoires :
 - Sont pour 76 % des hommes et 27,5 % d'entre eux ont moins de 30 ans. Le nombre et les caractéristiques des patients sont cependant très variables d'un Csapa à l'autre ;
 - Constituent une population relativement précaire, avec une moitié des usagers n'ayant pas de revenus liés à un emploi, et environ 15% ne disposant pas de logement durable ;
 - 50 % viennent de leur propre initiative ou de celle de l'entourage, et 22 % sont orientés par la justice ;
 - ont une prise en charge motivée principalement par la consommation d'alcool (la moitié des patients : 49 %) de cannabis (19,5 %) et des opiacées (10 %).

